bulletin monumental

Tome 174-3
Année 2016

Jean Bologne et les jardins d'Henri IV

Alexander Rudigier et Blanca Truyols

société française d'archéologie

bulletin monumental

Tome 174-3
Année 2016

société française d'archéologie

Numéro spécial publié sous la direction de Bertrand Jestaz

Toute reproduction de cet ouvrage, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, est interdite, sans autorisation expresse de la Société française d'archéologie et du/des auteur(s) des articles et images d'illustration concernés. Toute reproduction illégale porte atteinte aux droits du/des auteurs(s) des articles, à ceux des auteurs ou des institutions de conservation des images d'illustration, non tombées dans le domaine public, pour lesquelles des droits spécifiques de reproduction ont été négociés, enfin à ceux de l'éditeur-diffuseur des publications de la Société française d'archéologie.

© Société Française d'Archéologie
Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.
Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris, tél. : 01 42 73 08 07, mail : sfa.sfa@wanadoo.fr

Revue trimestrielle, t. 174-III, septembre 2016
ISSN : 0007-4730
CPPAP : 0112 G 86537
ISBN : 978-2-901837-64-0

Les articles pour publication, les livres et articles pour recension doivent être adressés à la Société Française d'Archéologie, 5, rue Quinault, 75015 Paris
E-mail : sfa.sfa@wanadoo.fr

Diffusion : éditions A. & J. Picard, 18 rue Séguier, 75006 Paris
Tél. librairie 01 43 26 96 73 - Fax 01 43 26 42 64
contact@librairie-picard.com

Table des matières

Avant-propos, par Bertrand Jestaz..... 249

Articles

Les présents de Ferdinand Ier de Médicis à Henri IV pour ses jardins de Saint-Germain-en-Laye, par Blanca Truyols..... 251

Les bronzes envoyés de Florence à Saint-Germain-en-Laye, la Vénus de 1597 et les dernières œuvres de Jean Bologne, par Alexander Rudigier..... 287

Le non finito *dans la sculpture florentine et la notion de* disegno. *Note complémentaire*, par Alexander Rudigier..... 357

Actualité

Eure-et-Loir. *Chartres. Évolution de deux maisons à pans de bois, 35 rue Chantault, 1-3 rue de la Brèche* (Juliette Astruc)..... 375

Indre-et-Loire. *Tours. Sauvetage urgent d'une maison canoniale 12, rue Descartes ; les apports de l'archéologie du bâti* (Franck Tournadre et Julien Noblet)..... 378

Tarn-et-Garonne. *Bruniquel. Peintures murales médiévales inédites dans une maison place de l'Horloge* (Virginie Czerniak)..... 386

Chronique

Fouilles archéologiques. *Paris, nouvelle découverte d'un fragment de la première enceinte* (Denis Hayot)..... 389

Techniques du bâti. *Châssis de vitraux en bois du XIe siècle* (Éliane Vergnolle)..... 389

Métrologie. Italie. *Comment les erreurs de conversion de mesures se propagent-elles ?* (Robert Carvais)..... 390

Architecture Renaissance. *Archéologie d'une polémique : l'attribution à Philibert De l'Orme de l'hôtel de Pisseleu par Guy-Michel Leproux* (Jacques Moulin)..... 392

Sculpture, décor et enluminure. *Une tête sculptée en provenance des Saint-Pierre de Mozac au musée Mandet de Riom ?* (Laurence Cabrero-Ravel). — *Plafonds peints à l'abbaye de Lagrasse (Aude)* [Jean-Bernard de Vaivre]. — *Peintures murales retrouvées dans les cathédrales de Nevers et d'Orléans* (Jacques Moulin)..... 394

Architecture XIXe siècle. *L'ornementation architecturale à Paris au XIXe siècle* (Françoise Hamon). — *Un nouvel éclairage sur l'œuvre pénitentiaire de Nicolas Harou-Romain* (Caroline Soppelsa)..... 396

Restaurations et muséographie. XIXe-XXe siècle. *La cathédrale Sainte-Marie d'Oloron et ses restaurations (Pyrénées-atlantiques)* [Iliana Kasarska]. — *Évolution muséale et histoire du goût* (Fanny Fouché)..... 398

Signalement : Revues en lignes et nouvelles revues en ligne..... 400

Bibliographie

Art gothique. Jacques Dubois, Jean-Marie Guillouët, Benoît Van den Bossche (dir.), *Les transferts artistiques dans l'Europe gothique. Repenser la circulation des artistes, des œuvres, des thèmes et des savoir-faire (XIIe-XVIe siècle)* [Philippe Araguas]. 401

Architecture religieuse. Arnaud Timbert (dir.), *Construire et restaurer la cathédrale de Chartres, XIe-XXIe s.* (Philippe Plagnieux). — *2012-2015. La basilique Saint-Denis. Restauration de la façade occidentale* (Jean Mesqui)..... 403

Châteaux. Hervé Mouillebouche (dir.), *Châteaux et Atlas. Inventaire, cartographie, iconographie, XIIe-XVIIe siècle* (Denis Hayot). — Danier Burger, Thomas Biller, Timm Radt, *Montfort und der frühe Burgenbau des Deutschen Ordens* (Jean Mesqui). — Richard Oram (éd.), *Tower Studies I & 2. A House That Thieves Might Knock At'* (Jean Mesqui). — Gilles Séraphin, *Donjons et châteaux du Moyen Âge dans le Lot* (Denis Hayot). — Fabrice Cayot (dir.), *Noyers, « le plus bel chastel du royaume »,* I. *Étude archéologique et historique* (Denis Hayot). — Monique Chatenet et Krista De Jonge (éd.), *Le prince, la princesse et leurs logis. Manières d'habiter dans l'élite aristocratique européenne* (Julien Noblet)..... 407

Architecture urbaine et rurale. Bénédicte Renaud-Morand, *Les villes en Auvergne. Fragments choisis* (Pierre Garrigou Grandchamp). — Catherine Toscer et Jean-Jacques Rioult, (dir.), *Architecture rurale en Bretagne. 50 ans d'inventaire du patrimoine* (Françoise Hamon)..... 414

Résumés analytiques..... 417

Liste des auteurs

Philippe Araguas, professeur émérite université Bordeaux ; **Juliette Astruc**, service municipal d'archéologie de Chartres ; **Laurence Cabrero-Ravel**, université de Pau et des Pays de l'Adour, ITEM - EA 3002 - Identités, Territoires, Expressions, Mobilités ; **Robert Carvais**, directeur de Recherches CNRS (UMR 7074 – Centre de Théorie et Analyse du droit), université de Nanterre Paris Ouest-La Défense ; **Virginie Czerniak**, maître de conférences, université de Toulouse – Jean Jaurès ; **Jean-Bernard de Vaivre**, médiéviste, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles lettres ; **Judith Förstel**, conservateur en chef du patrimoine au service Patrimoines et Inventaire du Conseil régional d'Ile-de-France ; **Fanny Fouché**, doctorante, Institut d'Histoire de l'art et de muséologie, université de Neuchâtel ; **Pierre Garrigou Grandchamp**, général de corps d'armée (Armée de terre), docteur en Histoire de l'art et archéologie ; **Françoise Hamon**, professeur émérite, université de Paris IV-Sorbonne ; **Denis Hayot**, docteur en Histoire de l'art, université de Paris IV-Sorbonne ; **Dominique Hervier**, conservateur général du patrimoine honoraire ; **Bertrand Jestaz**, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études ; **Iliana Kasarska**, centre André Chastel ; **Lars Olof Larsson**, professeur d'Histoire de l'art à l'université de Kiel ; **Jean Mesqui**, ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en Histoire de l'art et archéologie ; **Jacques Moulin**, architecte en chef des Monuments historiques ; **Julien Noblet**, docteur en Histoire de l'art et archéologie, Centre André Chastel ; **Philippe Plagnieux**, professeur, université de Paris I-Panthéon Sorbonne, École nationale des Chartes ; **Alexander Rudigier**, historien de l'art, Londres ; **Caroline Soppelsa**, docteur en Histoire de l'art contemporain, ingénieur d'études et chercheur associé au sein du laboratoire InTRu EA 6301 (Université François-Rabelais de Tours) ; **Franck Tournadre**, responsable d'opération, Cabinet Arcade ; **Blanca Truyols**, historienne de l'art, Londres ; **Éliane Vergnolle**, professeur honoraire, université de Franche-Comté.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie de Offset 5
à La Mothe-Achard
en octobre 2016

N° d'impression : 2016100310
Dépôt légal : octobre 2016

Bibliographie

Art gothique

Jacques Dubois, Jean-Marie Guillouët, Benoît Van den Bossche (dir.), *Les transferts artistiques dans l'Europe gothique. Repenser la circulation des artistes, des œuvres, des thèmes et des savoir-faire (XII^e^-XVI^e^ siècle)* ; coordination par Annamaria Ersek, Paris, Picard, 2014, 27 cm, 367 p., fig. et ill. en . et bl. et en coul., cartes, tabl., 2 index (des noms de personnes et de lieux). - ISBN : 978-2-7084-0972-9, 58 €.

Dans une perspective culturelle européenne débarrassée des préjugés nationalistes, la recherche qui sous-tend ce recueil d'articles tente d'appréhender la subtilité de ces échanges sans avoir recours aux concepts commodes d' « influence » ou d' « écoles ». C'est en examinant au plus près les circulations, les collaborations, les échanges, les réseaux, les transferts des hommes, des œuvres, des techniques, qu'il convient maintenant de repenser ces questions sans prétendre établir des modèles susceptibles d'en simplifier l'approche. Cette impossibilité (ou ce refus) d'aller au-delà de clarifications terminologiques éclairées par l'historiographie est perceptible au travers de l'Introduction cosignée par les directeurs de la publication et par l'article de S. Hespers qui ouvre le premier des 4 chapitres qui regroupent 23 contributions : - Les transferts artistiques, concept et usages, - Les transferts techniques et technologiques, - Les conditions professionnelles des transferts, - Les transferts iconographiques et stylistiques. La richesse et la diversité de chacune des contributions mettent toutefois à mal ce classement qui a l'avantage de proposer un palliatif minimal à l'impossible synthèse. Nous nous efforcerons de donner un aperçu de chacune de ces contributions qui s'enrichissent mutuellement et considérablement de leur mise en écho dans l'ouvrage.

Dans « L' *Opus Francigenum* de Wimpfen im Tal. Transfert technologique ou artistique ? » M. C. Schurr revient sur la fortune historiographique de la chronique de Burckard von Hall ; loin de limiter l'allusion à *l'opus francigenum* à la simple technique de la taille de pierre, le texte semble désigner dans cette locution une perception, de la part du chroniqueur et de la communauté qu'il sert, d'un style nouveau, qui ne se limiterait pas aux seuls apports formels du gothique parisien, mais se confondrait avec une ouverture plus large sur un univers artistique marqué par l'émergence des ordres mendiants.

La Sainte-Chapelle de Paris, est réexaminée par M. Piavaux du point de vue de son impact sur un certain nombre de créations architecturales dans le monde germanique (chœur d'Aix-la-Chapelle, églises à absides polygonales de Toul, Trèves, Marburg…). L'imitation, précoce et rapide, se devine tant du point de vue technique et artistique que symbolique.

Les transferts techniques et technologiques, examinés dans le deuxième chapitre, seraient-ils plus aisément décelables ? L'espoir mis dans les approches de l'archéologie du bâti est illustré par l'article de F. Doperé sur l'*Étude des techniques de taille des pierre* en Belgique et dans le nord de la France. L'auteur établit un constat nuancé de la manière dont le taillant denté s'est imposé comme outil par excellence de l'architecture gothique concurremment à la broche ou au taillant droit dans le secteur géographique envisagé par son étude.

Avec l'*Opus anglicanum,* cette broderie de soie à fond d'or, M.-A. Privat-Savigny décrit le monde des arts précieux et l'intense trafic de produits de luxe manufacturés de l'Europe gothique. Les brodeurs londoniens fournissent les cours princières et notamment la cour pontificale en broderies qui circulent d'autant plus qu'elles servent souvent de cadeaux diplomatiques. Dans cette industrie du luxe, qui nécessite le déplacement des ouvriers du textile italiens et des liciers flamands, la place de Lucques, nourrie par les échanges avec les soyeux juifs de la cote amalfitaine, est prépondérante. Après avoir irrigué l'Italie au service d'une production dans laquelle on peine à déceler la part de la circulation des modèles, des professionnels et celle des œuvres, elle atteint Lyon au XVI^e^ siècle.

Le regard des restaurateurs attentifs à une riche documentation écrite, à la trace d'outils et à la nature et au comportement physicochimique des liants et des pigments éclaire la genèse artistique de deux œuvres majeures de l'art « hispano flamand » de l'Espagne du XV^e^ siècle : la chapelle des Corporales de Daroca (Saragosse) et le sépulcre Villaespesa de la cathédrale de Tudela (Navarre). L'article cosigné par E. Aguado-Guardiola, A.- M. Muñoz Sancho et J. Ibañez Fernàndez met en avant des pratiques communes aux ateliers dijonnais et aragonais : soin apporté au choix des matériaux en fonction de leur utilisation précise, traitement superficiel de la pierre à la gradine mis en relation avec l'application de la couleur, sélection des liants et recours à des motifs appliqués.

Un éclairage précieux sur l'introduction de la technique flamande de la peinture à l'huile dans l'univers artistique italien est proposé par C. Challéat qui reprend le dossier du peintre napolitain Colantonio, copiste virtuose des maîtres flamands. L'étude technique de la Déposition de Colantonio conservée à Capodimonte révèle certes un contact avec les œuvres flamandes mais en aucun cas un apprentissage au contact d'un artiste nordique. Au nombre des artistes « mixtes », possibles « passeurs », figurent Barthélémy d'Eyck, mais aussi Luis Dalmau ou Jacomart, peintre de cour d'Alphonse d'Aragon qui put rencontrer Colantonio à Naples. On est là au cœur d'un processus technique évolutif qui conduit à Antonello de Messine, le meilleur disciple de Colantonio. Mais le hiatus est grand entre les deux peintres : quelle que soit la part du transfert technique et quelles que furent les modalités d'acquisition de la technique de la peinture à l'huile, l'attrait de la nouveauté technique ne fait pas le poids face aux transferts stylistiques et iconographiques transcendés dans l'œuvre d'Antonello, qui importaient en premier lieu aux commanditaires et notamment à Alphonse d'Aragon.

Dans « *Le cose de Fiandra que allora sole erano in prezzo.* La faveur de l'art flamand et la diffusion de la peinture à l'huile dans l'Italie du Quattrocento » D. Alart élargit la problématique de Colantonio en nuançant la tradition historiographique vasarienne qui limitait l'apport nordique au savoir faire technique. Une longue énumération des œuvres nordiques et flamandes dans les

collections italiennes montre la faveur réelle dont jouissaient les peintres nordiques, mais la complexité de la technique flamande ne pouvait s'acquérir sans contact direct ; D. Alart reprend l'argument des déplacements d'artistes attestés par la documentation en insistant sur le fait qu'aux côtés des « maîtres » majeurs nombre de peintres plus modestes étaient présents en Italie comme en témoigne la *compagnia de Tedeschi* regroupés dans la confraternité de Santa Barbara fondée à Florence en 1448. Les interpénétrations profondes permises par ce voisinage d'artistes nordiques et italiens est à l'origine du syncrétisme qui conduira à l'application de ses nouvelles techniques aux supports de toile.

Le déplacement des artisans est également au cœur du propos de J. Rosen sur « les chemins de la glaçure stannifère en France au XIIIe et XIVe siècles ». D'origine orientale cette technique se propage vers l'occident via la Méditerranée. À Marseille les ateliers de Sainte-Barbe sont actifs au XIVe siècle et elle est abondamment mise en œuvre dans les carreaux de pavement du palais de Benoît XII à Avignon et des livrées cardinalices, dont celle d'Albano pour laquelle interviennent des potiers de Manises. Autre axe de diffusion, celui parcouru par « l'atelier de Garonne » dont le lien avec l'Espagne passe par Santes Creus, fille de Grandselve, deux abbayes cisterciennes qui s'inscrivent dans un réseau de diffusion monastique. La richesse chromatique autorisée par l'usage de la glaçure stannifère ne pouvait que séduire les princes de la maison de Valois : à Mehun-sur-Yèvre et Poitiers, le duc de Berry a recours à un potier « sarrasin » : Jean de Valence.

L'appétit de luxe des cours princières se traduit par des prodiges d'orfèvrerie évoqués par J. Domenge i Mesquida dans « Circulation d'objets, d'orfèvres et de techniques : l'émail en ronde-bosse en Espagne autour de 1400 ». Paris n'a sans doute pas le monopole de cette production qui transite des cours des Valois aux chambres royales hispaniques. À la cour de Charles III de Navarre ou de Jean Ier d'Aragon, nombreux sont les orfèvres français. En Aragon toutefois, ils sont en concurrence avec des brabançons, des flamands ou des allemands. La question se pose d'une possible production locale notamment sous le règne d'Alphonse d'Aragon, car la commande liée à des joyaux emblématiques est souvent très spécifique. À Barcelone, certains orfèvres maîtrisaient vraisemblablement la technique de l'émail blanc et rouge sur ronde-bosse et sans aucun doute celle du « punt alçat » – *opus punctorium* – qui produit des décors guillochés d'une extrême finesse.

Le cas des colonies génoises de la mer Noire présenté par R. Quirini-Popławski est un autre témoignage d'échanges artistiques et culturels. Dans ces colonies multi ethniques et multi religieuses durant deux siècles les constructions entremêlent sur des structures de tradition génoise des éléments décoratifs de tradition byzantine et seldjoukide. Un sort particulier est fait à Caffa (l'actuelle Théodosie) et à l'église partiellement ruinée de Saint-Élie de Bogatoye qui associe plan « arménien », croisées d'ogives « occidentales », portails inspirés du modèle « pishtak » d'origine persane, motifs décoratifs seldjoukides et thèmes iconographiques occidentaux.

Le chapitre sur les conditions socio-professionnelles des transferts ouvre sur un article de Ph. Bernardi : « Entre mobilités sociale et géographique : les pérégrinations d'un tailleur de pierre français dans la Provence du XVe siècle ». Léon l'Auvergnat est l'un de ces nombreux artisans « auvergnats » établis en Provence dans la deuxième moitié du XVe siècle. Sa carrière le mènera à diriger entre autres chantiers concomitants celui de la dernière travée de la cathédrale d'Aix. En 1478, il est maître des œuvres de maçonnerie du roi René et son intégration sociale va de pair avec une personnalité artistique difficile à cerner tant elle est habile à se plier aux manières locales.

K. Benešovska fait le point sur le patronyme des membres de la dynastie des Parler de Bohême (1356-1420), présente au XVe siècle à Brno, Ulm, Nuremberg, Milan, Vienne, Zagreb et sur leurs liens avec les *panici* ou *Junckerren* de Prague et de Strasbourg. Elle établit clairement le statut social de Peter Parler qui prend, semble-t-il, une part active à l'urbanisation du nouveau quartier de Hradčany en lien avec frère et neveux. Cette insertion économique va de pair avec une évidente « tchéquisation » et un élargissement de la pratique artistique qui le conduit à collaborer avec des orfèvres.

La mobilité, sociale et géographique, des Parler dans le monde germanique trouve écho dans celle de Joan et Diego do Castelho dans le monde ibérique. Étudiant « La mobilité des artistes et artisans de la construction dans les chantiers portugais au Moyen Âge : apports pour l'étude des Biscayens », A. Sousa Melo et M. do Carmo Ribeiro identifient parmi les très nombreux *gallegos* ou *biscainhos* provenant d'une aire géographique centrée sur Burgos et inscrits aux *Matriculas de ordens* de l'archidiocèse de Braga ces deux frères associés entre les années 1420 et 1460 à de grands chantiers portugais. Sur celui des Hyéronimites de Lisbonne, João coordonne l'action des diverses *empreitadas*, dont la sienne, composée de 120 ouvriers. Son expertise lui vaut d'accumuler une grande fortune, de devenir *Mestre das obras del rei* et *Cavalero da casa do Rei*. À côté des frères do Castelho, plusieurs dizaines de constructeurs biscaïens sont évoqués dont le rôle se déploie également dans des entreprises liées à l'architecture civile et à l'urbanisme.

Stefan Lochner, originaire de la région du lac de Constance, s'implante vers 1435 à Cologne ; partant de l'exemple fourni par cet artiste majeur, J. Chapuis s'interroge sur « La carrière et l'activité des artistes exogènes à Cologne ». La réglementation protectionniste impose un lourd tribut aux peintres qui désirent s'y établir. Lochner doit l'acquitter avant de devenir dans cette ville un artiste majeur à la production convoitée qui finit par représenter les peintres au conseil municipal de la ville en 1447. J. Chapuis cerne avec finesse et précision les éléments d'une pratique artistique et d'un style associant étroitement des éléments exogènes provenant essentiellement de la connaissance approfondie des œuvres de van Eyck à des éléments propres à la peinture colonaise.

H. Wijsman, dans « Bruges dans la deuxième moitié du XVe siècle : un melting-pot d'artisans du livre » rappelle l'origine parisienne des miniaturistes des ducs de Bourgogne ; d'une manière générale les artistes au service des ducs de Bourgogne sont extrêmement mobiles au sein d'un territoire qui ne peut guère servir d'appui à l'identification d'un style régional ou national. Les archives de la corporation des miniaturistes brugeois permettent d'évaluer l'origine géographique des artisans du livre dans la deuxième moitié du XVe siècle. On en retire une image d'une ville cosmopolite.

Le 4e chapitre sur « Les transferts iconographiques et stylistiques » s'ouvre par une étude des Madones mosanes en marbre faisant partie d'un groupe identifié par W. Forsyth en 1972. T. Kunz reprend le dossier et va au-delà de la question, très soigneusement examinée, du traitement stylistique de chacune des statues, pour poser celui du lieu de taille de ces œuvres en marbre de Carrare : à proximité de la carrière ou du lieu auquel elles étaient destinées, la présence d'un sculpteur mosan à Carrare ayant pu, selon lui, être l'occasion d'échanges artistiques entre l'Italie et la région mosane.

La question des transferts de thèmes iconographiques est abordée au sujet des fresques de l'église franciscaine de Kesztely, sur le lac Balaton, commande du puissant Istvàn

Lackfi (†1397), dans lesquelles B. Zsolt Szakács croit percevoir, dans des particularités d'un cycle marial, des indices d'une parenté avec l'art siennois tel qu'il s'exprime notamment au Spedale di Santa Maria della Scala. Ces parentés pourraient s'expliquer par les liens d' Istvàn Lackfi avec les angevins de Naples. De nombreux italiens résident à Buda et à Kesztely même.

C'est aussi à la peinture italienne du Trecento que D. Borlée a recours pour proposer une nouvelle vision du tympan du portail central de la cathédrale de Strasbourg : la manière de présenter des personnages de dos ou le recours à des modes de représentation proches du raccourci sont en effet assimilables à certaines formules identifiables chez Giotto par exemple. Mais ces détails ne sont que l'une des manifestations d'un appétit naturaliste qui s'exprime de manière encore plus accentuée dans des œuvres moins monumentales : décor des jubés ou ivoires à vocation dévotionnelles, associables à la pastorale des mendiants.

Les cours papales d'Avignon et de Rome durant le Grand Schisme constituent un espace privilégié d'échanges dans lequel à la mobilité des artistes s'ajoute celle de leurs commanditaires ; F. Manzari l'examine au travers de la production des enlumineurs. Sous le pontificat de Clément VII, l'atelier de Jean de Toulouse, dans lequel collaborent des enlumineurs hongrois, espagnols et italiens, occupe un quasi monopole. Le missel de Benoît XIII constitue à l'extrême fin du XIVe siècle un cas paradigmatique de présence simultanée et de collaboration d'artistes exogènes et le cas de Sancho Gontier, d'origine espagnole mais de formation italienne, qui reste jusqu'à l'exil de Peniscola proche du dernier pape d'Avignon, illustre la complexité de la question.

S. Koller, en s'interrogeant sur Nicolas de Leyde et l'empereur Frédéric III, propose de prendre en compte la fonction symbolique que revêt auprès des commanditaires le recours à un maître identifié comme exceptionnel. Ce parti pris est l'occasion d'évoquer quelques œuvres majeures de Nicolas de Leyde comme le retable de Kefelmarkt et d'examiner leurs relations avec d'autres comme le maître-autel de Košice financé par le rival de Frédéric III, Mathias Corvin, ou la fontaine du Fischkasten d'Ulm.

Les transferts iconographiques et stylistiques entre deux cycles iconographiques consacrés à Élisabeth de Thuringe vers 1450, fournissent à I. Geràt l'occasion de démontrer de quelle manière, dans la vie de sainte Élisabeth les uns choisissent de valoriser la vertu de charité chère aux commanditaires de la chapelle de l'hôpital de Lübeck les autres (échevins de Kosice) préférant mettre l'accent sur les éléments mystiques et visionnaires.

Enfin, J. Gardner étudie la tombe de Jean XXII à Avignon, œuvre probable d'un sculpteur anglais (Hugues Wilfred ?), qui peut être rapprochée de celle d'Édouard II à Gloucester. Il s'interroge sur l'identité du commanditaire et sur la nature de son décor, dont très peu subsiste, qui pourrait permettre d'établir des liens avec un type de monument funéraire assez répandu en France. Pour quelles raisons cette manière anglaise, même fortement « francisée » fut-elle choisie ? L'explication la plus plausible est que ce fut essentiellement en raison de son originalité et de son caractère innovant, par un prélat bon connaisseur de l'Angleterre.

Faute de conclusion, un index des noms et des lieux permet d'accéder aisément à des informations ponctuelles le plus souvent précieuses et actualisées sur nombre d'œuvres et d'artistes de l'Europe gothique.

Philippe Araguas

Architecture religieuse

Arnaud Timbert (dir.), *Construire et restaurer la cathédrale de Chartres, XIe-XXIe s.*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014, 24 cm, 396 p., nbreuses fig. et ill. en n. et bl. et en coul., plans, schémas, tabl. - ISBN : 978-2-7574-0740-0, 33 €.

(*Architecture et urbanisme*)

Depuis la fin des années 2000, la cathédrale de Chartres fait peau neuve, avec le dégagement des enduits peints, la restauration des verrières hautes et le nettoyage de la clôture de chœur. Au cours des travaux, de nombreux spécialistes, historiens de l'art, archéologues et restaurateurs, ont pu ausculter l'édifice sous toutes ses coutures, bénéficiant des échafaudages élevés jusqu'à la voûte du haut vaisseau et déplacés entre l'abside et la façade occidentale, au gré de la programmation. Le *Bulletin monumental* a d'ailleurs consacré récemment deux numéros spéciaux, à cette entreprise géante et aux découvertes fécondes qu'elle a générées (*La cathédrale de Chartres. Restaurations récentes et nouvelles recherches, Bull. mon.,* t. 169-1, 2011 et *La cathédrale de Chartres. Nouvelles découvertes*, *Bull. mon.,* t. 173-3, 2015). Profitant des premières campagnes localisées dans le chevet et l'avant-nef, Arnaud Timbert a réuni une équipe de chercheurs venus des sciences humaines et des sciences dures, avec comme mission plus spécifique l'étude des données matérielles et techniques du chantier de construction, selon une pratique particulièrement développée chez les historiens de l'architecture depuis quelques années et qui, dans bien des cas, a largement contribué au renouvellement des connaissances. En résulte cet ouvrage collectif, et rien d'étonnant si Andreas Hartmann-Virnich en signe la préface, lui qui a très tôt expérimenté cette méthodologie au croisement de l'histoire de l'art et de l'archéologie.

On entre dans le vif du sujet avec un large panorama d'A. Timbert, baptisé *Mise en perspective*, suivi de 17 articles regroupés en trois parties. Dans la première, *Restaurer la cathédrale*, Patrice Calvel, architecte en chef des Monuments Historiques chargé de l'édifice entre 1998 et 2013, dresse le bilan des interventions conduites depuis le XIXe siècle. Céline Durant apporte un complément d'informations avec l'identification des pierres utilisées par les restaurateurs du XIXe siècle. A. Timbert revient quant à lui sur le procédé de silicatisation, alors nouveau, employé par Jean-Baptiste Lassus au portail Royal à partir de 1853. Ajoutons qu'il aurait été logique de dresser un parallèle avec le procédé, tout aussi expérimental, mis au point par Ottorino Nonfarmale et appliqué au même portail Royal entre 1981 et 1983. Jannie Mayer se concentre sur l'importante collection de moulages, comme outil de restauration mais également comme un témoignage direct du décor monumental des XIIe et XIIIe siècle au moment de l'estampage. En exploitant un fonds jusque-là inédit conservé aux Archives diocésaines de Chartres, Valentine Lambert parvient à restituer le décor peint de la crypte, œuvre du chartrain Paul Durand entre 1855 et 1889, particulièrement dégradé et malmené par les travaux de restauration du XXe siècle. Enfin, A. Timbert part d'un constat : les sources écrites fourmillent de mentions d'incendie dans les monuments mais l'historien de l'architecture peine souvent à en déceler les traces matérielles. Afin de fournir des éléments de repères méthodologiques, il relève les stigmates laissés sur la cathédrale par l'embrasement de la charpente en 1836.

La deuxième partie, *Construire la cathédrale*, débute avec les matériaux de construction employés pour la crypte de l'évêque Fulbert et entreprise à partir de 1020, par François Heber-Suffrin et Christian Sapin. Précisons

que ces deux auteurs se sont préalablement livrés à un réexamen de cette partie de l'édifice, plus particulièrement le caveau Saint-Lubin, pour en donner une lecture toute nouvelle (« Les cryptes de Chartres », dans Michel Rouche (dir.), *Fulbert de Chartres, précurseur de l'Europe médiévale ?*, Paris 2006, p. 285-300). Bénédicte Palazzo-Bertholon et Chr. Sapin analysent ensuite huit fragments de stuc, totalement inédits et trouvés en remploi dans les maçonneries de la crypte lors d'un nettoyage effectué en 1975-1976. On ignore toutefois la fonction primitive de ces œuvres (du mobilier liturgique ?) stylistiquement comparables au portail Royal des années 1140. Proposons une piste : le réaménagement de la cathédrale souterraine en même temps que l'on élevait le front occidental de la cathédrale. C'est du moins ce que suggère le petit portail, utilisant le même répertoire ornemental, situé au sud du chevet pour accéder directement à la crypte (Peter Kurmann, « Ein vergessenes Portal in Chartres. Indiz für den Baudeginn der Kathedralchors im mittleren 12. Jahrhundert ? », *Österreichische Zeitschrift für Kunst und Denkmalpflege*, 2000, 54, p. 248-256). Les deux contributions suivantes concernent la structure de l'édifice gothique : les voûtes du chevet, par Arnaud Ybert, et les arcs-boutants, par Andrew Tallon. Suit une très longue étude de Michel Bouttier sur la chronologie des enduits peints et des peintures héraldiques des clés des voûtes hautes du chevet. Puis on passe à l'emploi du métal : le fer dans la structure, par Émeline Lefebvre et Maxime L'héritier ; les pièces métalliques placées autour des rosaces des baies hautes du chevet, par les mêmes auteurs auxquels s'ajoutent Adrien Arles, Philippe Dillmann et Bertrand Gratuze ; le plomb par Paul Benoît ; une considération plus générale sur les couvertures en plomb à partir du dictionnaire de Viollet-le-Duc par Stéphanie Diane Daussy.

En guise de conclusion à l'ouvrage, la troisième partie (*Les matériaux en chantier. Signes et signification)* présente un caractère davantage spéculatif. Jean-Paul Deremble interprète la lumière et la coloration retrouvées de la cathédrale à l'aulne de l'ecclésiologie, quant à A. Timbert, il soulève la question de la polychromie extérieure, alors que Didier Mehu donne sens aux marques lapidaires furtivement peintes lors de la pose des enduits intérieurs au XIII^e^ siècle.

Revenons sur les principaux points qui intéressent la cathédrale du XIII^e^ siècle et son parti architectural. A. Timbert ouvre le débat avec une longue contribution (p. 33 à 94) intitulée *Mise en perspective. Formes, matériaux et techniques de construction : regard synthétique sur le chantier chartrain*. L'auteur soulève toute une série de questions touchant aussi bien aux formes qu'à leur mise en œuvre. Si certaines de ses remarques sonnent juste, on doit bien souvent se garder d'idées bâties à coup de slogans. Plus précisément, des déclarations du type : « à cet égard, les concepteurs de Chartres sont d'avantage (sic) des maçons que des « architectes » » ou « cette cathédrale, comme la majorité des grandes réalisations des années 1190-1200, clôt une période en faisant la synthèse du XII^e^ siècle sans en offrir une transfiguration » ne rendent certainement pas justice à un édifice aussi exceptionnel. Que signifie, sinon une pédanterie mal dissimulée, l'affirmation selon laquelle « l'architecture de la cathédrale, prise pour elle-même, indépendamment de sa parure, ne présente qu'une seule innovation d'avenir : l'espace ». Si évaluer le génie d'un monument aussi grandiose que Chartres consiste principalement à en estimer la quincaillerie et à compter les dents des outils, je suis bien triste pour ma discipline. Et déclarer : « ces questions de chronologie sont en définitive secondaires. Dater un monument n'est pas le comprendre » ne rend pas service à l'histoire de l'art. Certes dater n'est pas une fin en soi mais snober la chronologie c'est surtout n'y plus rien comprendre. À tel point qu'A. Timbert y revient sans cesse, notamment lorsqu'il cherche à réévaluer le conservatisme et les innovations de la cathédrale beauceronne. En quoi le besoin de dater sentirait-il quelque peu le rance chez les historiens des formes mais fleurerait bon la modernité du côté de l'historien de la construction, notamment lorsqu'A. Timbert fixe, par exemple, l'abandon progressif des outils de taille à lame droite au profit de ceux dentelés ?

Le choix de certains mots n'apporte guère autre chose que des effets gratuits, comme « l'ablation de ce niveau » ou « la racine des baies » et, plus loin, « la racine des sommiers ». En employant systématiquement dilater pour agrandir, s'agit-il de faire savant ou bien d'une référence à un célèbre refrain de Gaston Ouvrard des années 1930 ? En principe, l'usage grammatical français veut que l'on écrive des triforiums (mot inventé à la fin du XVIII^e^ siècle pour se répandre dans le monde savant dans le second quart du XIX^e^ siècle) et non des triforia. Si sous sa plume le latin décline, c'est surtout le français qui vacille. Pour qui oscillerait entre Pierre Dac et le comte de Lautréamont, proposons : « ainsi, les ogives du haut vaisseau de la nef et du sanctuaire, à gorge entre deux tores, favorisent l'autonomie plastique de ce dernier en le mettant en contraste avec les espaces périphériques ».

Les remarques d'A. Ybert sur les voûtes de la cathédrale viennent d'ailleurs largement pondérer certaines de ces allégations, reconnaissant les mérites d'une construction exceptionnelle. L'auteur se fonde sur un examen très précis pour mettre en évidence la mise en échafaudage, les négatifs laissés par les cintres, les types de pierre et les traces d'outils qui confirment la rapidité de l'entreprise. Cela lui permet de proposer une chronologie relative pour le lancement des voûtes, puis une chronologie absolue en sollicitant les textes et la dendrochronologie, à partir notamment de la publication d'Anne Prache (« Observation sur la construction de la cathédrale de Chartres au XIII^e^ siècle », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1990 (1992), p. 327-334). On doit toutefois apporter un rectificatif à sa lecture trop rapide d'A. Prache et de Colette Mahnes-Deremble (*Les vitraux narratifs de la cathédrale de Chartres. Étude iconographique*, Paris, 1993, p. 12-15) lorsqu'il écrit (p. 234) : « on peut donc situer vers 1215, à un ou deux ans près, le couvrement des parties orientales [les voûtes hautes du chœur]. Les voûtes du déambulatoire ont dû être achevées vers 1205-1210 ». A. Prache signale que les bas-côtés du chœur n'ont été terminés que vers 1210. Plus prudent encore, le rapport définitif remis en janvier 1991 par Georges Lambert et Catherine Lavier, les spécialistes qui ont réalisé et analysé les prélèvements en mars 1990, aboutit à la conclusion suivante : les travées droites du déambulatoire ne furent pas dotées de leur couvrement d'ogives avant 1210, sinon même 1215. Ajoutons qu'il n'a ensuite plus été trouvé de bois pour les parties tournantes du déambulatoire, sans doute réalisées un peu après. Aussi, « considérer que les voûtes du haut chœur sont antérieures à 1217, voire 1214 » (p. 234) paraît bien optimiste, sinon contradictoire avec la marche du chantier déterminée par la dendrochronologie ; dans ce cas, le voûtement du haut vaisseau serait pratiquement contemporain ou bien même antérieur à celui des parties basses. Rappelons la source de ces deux dernières dates : l'historiographe Guillaume le Breton lorsqu'il chante les mérites des voûtes de la cathédrale dans sa *Philippide*. Selon la mise au point effectuée par C. Manhes-Deremble dans sa thèse soutenue en 1988 puis publiée en 1993, le poème a été composé entre 1214 et 1217, mais il se trouvait déjà bien avancé dans les derniers mois de 1214. Elle rappelle par ailleurs que l'allusion à l'achèvement du voûtement se trouve déjà dans la *Chronique* du même Guillaume le Breton rédigée un peu avant, entre 1209 et 1214. Ce qui, pour le coup reconnaissons-le, repousserait très tôt le couvrement du chevet et ne s'accorderait guère avec la datation des

bois. Ajoutons que C. Manhes-Deremble, lorsqu'elle préparait la publication de sa thèse, ne bénéficiait pas encore des analyses de dendrochronologie. Depuis, nombreux sont les spécialistes – en accord avec les résultats de la dendrochronologie – à estimer que l'historiographe évoque la nef et non le chevet, probablement encore en construction à ce moment. Ce dernier n'était peut-être même pas complétement achevé en janvier 1221, lors de la confirmation des droits du chantre sur les nouvelles stalles. À suivre le poème de Guillaume le Breton à la lettre, on comprend mal le manque d'empressement des chanoines à prendre possession de leurs stalles, peu avant janvier 1221, si la cathédrale et son décor (*jam consummata decore*) se trouvaient achevés depuis la fin de 1214. Les verrières hautes devaient avoir été réalisées avant 1221, mais peut-être en allait-il autrement du couvrement de pierre. Cela ne doit pas nous étonner : les vitraux de l'ancienne collégiale de Berne datent de 1441-1455 alors que le voûtement n'a été entrepris qu'en 1517 ; à la cathédrale de Cologne, on installa les verrières autour de 1270-1280, avant de lancer les voûtes un peu plus tard, au début du XIV^e^ siècle.

A. Ybert prend ainsi part à un débat actuel – nous y reviendrons – en estimant que les voûtes hautes du chevet doivent remonter au tout début du XIII^e^ siècle et non à après 1221 sinon même aux années 1250, tout en ayant l'honnêteté de reconnaître que ses observations ne permettent pas de trancher catégoriquement en faveur de cette opinion. Mais il estime (p. 238) que les armoiries des clés de voûtes, peut-être peintes entre 1257 et 1261, ne correspondent pas à l'achèvement du couvrement d'ogives. Ce décor héraldique, selon lui, doit plutôt aller de pair avec une série de travaux de remise au goût du jour : la restauration de la sacristie et le remplacement de plusieurs vitraux du haut chœur par une vitrerie blanche, afin de laisser pénétrer plus de lumière. On objectera qu'il ne s'agit pas d'une réfection de la sacristie mais d'une construction neuve et que le remplacement des verrières hautes par du verre incolore date du XVIII^e^ siècle (verrières incolores elles-mêmes remplacées dans les années 1930 par des grisailles inspirées par celles du XIII^e^ siècle situées dans le bas-côté nord du chœur). La référence d'A. Ybert (note 86) à l'ouvrage de Brigitte Kurmann-Schwarz et Peter Kurmann (*Chartres. La cathédrale*, La Pierre-qui-Vire, 2001, p. 190) concerne en réalité ces verrières basses et leur substitution par des panneaux de grisaille au cours du XIII^e^ siècle. Une chose seule reste certaine : que l'on adopte une chronologie haute ou basse, il existe une différence très nette dans l'évolution du répertoire ornemental des clés de voûtes entre la nef et le chevet (Fig. 1 et 2).

La contribution d'Andrew Tallon nous ramène également dans des voies plus positives quant à la conception structurelle du monument : « la masse de la cathédrale n'est pas le résultat d'une peur de l'échec structurel, mais plutôt celui d'un désir de surpasser l'existant, pour atteindre le sublime par le biais d'une échelle colossale […]. Le bâtiment s'est à peine déplacé, grâce à un système structurel exceptionnel ». Fondant sa démonstration sur un relevé laser haute définition effectué en juin 2011, il montre la formidable maîtrise du système de contrebutement, lequel sut même évoluer entre le projet et l'exécution. La volée supérieure des arcs-boutants a bien été prévue dès l'origine mais, semble-t-il, avec une forme un peu différente de celle finalement réalisée.

La position de M. Bouttier sur la chronologie des voûtes hautes du chevet est extrêmement polémique. Il est alors dommage que ses conclusions, pour la plupart mal étayées, aient été prises pour argent comptant par A. Ybert et, plus marginalement, par A. Tallon. Dans la monographie qu'il a consacrée à la cathédrale avec son épouse B. Kurmann-Schwarz, P. Kurmann pose une double question : dans quelle mesure les travaux de la cathédrale étaient-ils terminés en 1221 après l'installation des stalles ? Pourquoi la dédicace solennelle n'a-t-elle été célébrée qu'en 1260 ? En second lieu, il fait observer que contrairement à celles de la nef, les clés de voûtes des travées de chœur possèdent une décoration végétale à tendance naturaliste que l'on ne rencontre guère avant les années 1230 (fig. 2). De même, la forme des arcs-boutants du chœur témoigne, par leur finesse, d'un changement de style par rapport à ceux de la nef. Tout cela impliquerait un basculement vers l'époque rayonnante pour les voûtes du chevet et leur système de contrebutement. Quelque temps après la parution de l'ouvrage, les restaurateurs

Fig. 1 - Cathédrale de Chartres, nef, clé de voûte du haut vaisseau. Cl. Ph. Plagnieux

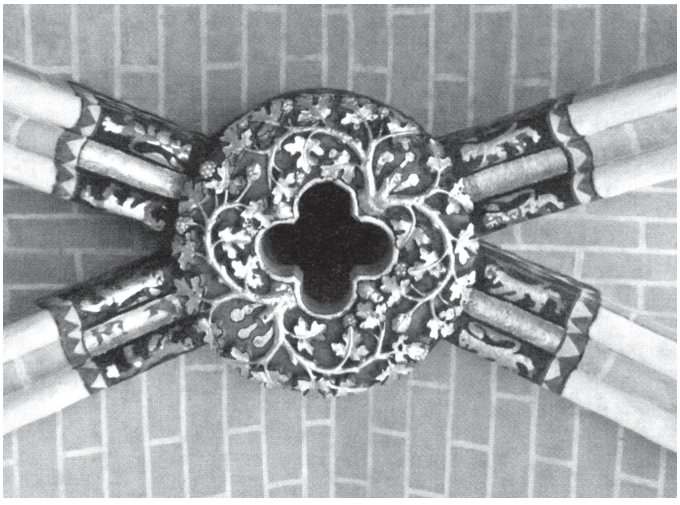

Fig. 2 - Cathédrale de Chartres, chevet, clé de voûte du haut vaisseau. Cl. C. Lautier, Centre André, Chastel.

mirent au jour le décor armorié des clés de voûte du chœur. Cette découverte fut confiée à l'expertise de Michel Pastoureau (cf. *Bull. mon.* t. 169-1, 2011, p. 35-39). Les arguments héraldiques fournissent une fourchette de quatre années, entre 1257 et 1261. Un achèvement tardif du couvrement de pierre pourrait alors expliquer la dédicace de la cathédrale en 1260, pour laquelle Alexandre IV donna des bulles d'indulgences, et l'aspect plus évolué des arcs-boutants du chevet.

Mais pour M. Bouttier, le décor héraldique doit avoir été ajouté dans un second temps sur les voûtes du chœur déjà en place en 1221. Pour cela, l'auteur apporte un certain nombre de constatations pertinentes qui viennent nourrir le débat, mais insuffisantes pour que l'on puisse adhérer à ses propositions. Il se livre d'abord à une relecture critique, parfaitement salutaire, du rapport d'analyse effectué sur les échantillons d'enduits confiés au laboratoire *Patrimoni*. Il faut toutefois rappeler qu'à ce moment les enjeux chronologiques des différents décors peints n'avaient pas encore été soulevés. Malgré le caractère complexe de ce rapport technique, s'aidant en cela de ses propres observations, M. Bouttier remarque que le programme héraldique des clés se superpose au décor à faux joints antérieur et couvrant l'essentiel des murs de la cathédrale, de même qu'il repère une stratigraphie dans la pose des couleurs. Mais cela permet-il de passer d'une chronologie relative à une chronologie absolue ? Ces tuilages peuvent tout autant correspondre à un laps de temps important entre les couches qu'à la simple succession des opérations et aux passages des différents artisans au moment de la réalisation des enduits puis des décors peints.

Il en vient ensuite au programme héraldique sur les clés de voûtes du chevet, voulant bien y reconnaître des armoiries familiales mais non les personnages particuliers identifiés par M. Pastoureau, lui reprochant de se fonder « sur un postulat qui voudrait dater l'exécution des peintures juste avant 1260 ». Laissons-lui la responsabilité de ses accusations sur l'honnêteté intellectuelle de M. Pastoureau, pour préciser sa pensée. Pour M. Bouttier, ces armes peintes ne correspondent pas nécessairement aux donateurs qui ont financièrement contribué à l'achèvement de l'édifice mais il les interprète simplement comme « un complément iconographique aux verrières environnantes », pourtant posées depuis plus d'un quart de siècle, ainsi qu'il le reconnait lui-même. Explication, avouons-le, peu convaincante. Son siège est fait : « la construction de la partie orientale de la cathédrale s'acheva en 1221, année de l'installation des chanoines dans leurs nouvelles stalles ». Mais quelle réponse apporte-t-il à réalisation tardive de ce nouveau décor peint et à la consécration de 1260 ? Pour lui « l'atmosphère du quartier canonial se dégrada au point d'exiger la retraite du chapitre durant trois années […]. De retour en 1257, les chanoines durent restaurer leur autorité. Quoi de mieux pour cela qu'une consécration officielle de la cathédrale ». Dans ce but, écrit-il, on procéda durant trois ans à un dépoussiérage et à un nouveau badigeonnage ; affirmation qu'il justifie par sa note 64 renvoyant à l'article de M. Jusselin, « La maîtrise de l'œuvre à Notre-Dame de Chartres. La fabrique, les ouvriers et les travaux du XIV^e^ siècle », *Mémoire de la Société archéologique d'Eure-et-Loire* (sic), 1915-1922, 15, p. 317. Or ni à cette page ni ailleurs dans cet article, il n'est question de cela. À notre connaissance, il n'existe aucun texte évoquant un nettoyage général durant trois ans, juste avant la cérémonie de 1260. On aurait également souhaité qu'il se penchât davantage sur la raison du départ des chanoines et de leur retour en 1257, au lieu d'un simple renvoi (note 61) à l'édition du cartulaire de la cathédrale par E. de Lépinois et L. Merlet (1865, p. 95-96). Mais là encore, on retombe sur un document qui n'a rien à voir avec cette question. Amorçons le travail. Les événements sont résumés par E. de Lépinois dans son *Histoire de Chartres* (t. 1, Chartres, 1854, p. 138-143). Certes les chanoines entrèrent en conflit avec les bourgeois, au sujet de la clôture de cloître, et l'interdit fut même jeté sur la ville, mais rien qui justifie apparemment une nouvelle dédicace au vu de l'ecclésiologique. Cet événement exceptionnel reste réservé à de rares situations, suite à une profanation de l'église, ce qui semble-t-il ne fut pas le cas, ou à sa réédification complète, et là on en reviendrait à l'achèvement du haut chœur. Il aurait été alors nécessaire d'explorer plus à fond les sources relatives à cet épisode afin d'en déterminer la portée réelle.

Le gros œuvre de la cathédrale a-t-il été terminé avant ou après 1221, sinon dans les années 1250 ? On doit encore pouvoir porter la controverse, à condition non seulement d'employer des arguments historiques sûrement fondés mais également de bâtir une analyse stylistique précise. Un regret : une publication intervenue trop tôt, avant la campagne de restauration de la nef qui vient de s'achever ce printemps. Il est certain que le débat y aurait gagné si les mêmes questions avaient été étendues à l'ensemble de l'édifice.

Philippe Plagnieux

***2012-2015. La basilique Saint-Denis. Restauration de la façade occidentale*, ouvr. coll. publié par le Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC Ile-de-France, Paris, Beaux-Arts édition/TTM éditions, 2015, 29,7 cm, 113 p., nombr. fig. et ill. en coul. - ISBN : 979102040181-6, 12,50 €.**

La façade occidentale de la basilique de Saint-Denis, le grand-œuvre de l'abbé Suger, a fait l'objet depuis 2012 d'un chantier exemplaire mené par la Direction des affaires cultures d'Ile-de-France, et dirigé par Jacques Moulin, architecte en chef des monuments historiques. Le maître d'ouvrage a souhaité, à l'occasion de la fin de ce chantier, publier un beau fascicule qui retrace les étapes et les acquits de cette campagne de travaux.

On sait toute la complexité de cette façade occidentale, dont la restauration entre 1813 et 1846 par l'architecte François Debret fit l'objet d'une polémique dès la première moitié du XIX^e^ siècle, conduisant à sa démission après l'affaire de la tour nord, et à son remplacement par Eugène Viollet-le-Duc qui finit par voler la vedette à son prédécesseur. Depuis, les effets combinés d'une restauration incomprise et d'une couche de polution transformant l'édifice en une noire façade rébarbative à souhait, ont détourné l'intérêt des historiens de l'art, tout au bénéfice de la façade occidentale de la cathédrale de Chartres dont elle fut pourtant le précurseur.

La restauration menée de 2012 à 2015 se devait de remettre en lumière – autant que faire se peut – l'œuvre originelle menée sous la direction de Suger, mais elle devait aussi réhabiliter l'œuvre de Debret, bien caractéristique de son époque et du débat très vif qui existait à propos des principes de la restauration. L'ambition de l'ouvrage publié par la DRAC est de mettre en lumière ces apports, et l'on peut dire qu'elle est superbement atteinte. On y trouve des textes éclairants de grand spécialistes – A. Erlande Brandenburg et Ph. Plagnieux pour l'œuvre originelle, J.-M. Leniaud pour la restauration de Debret ; ils nous font redécouvrir cette façade de Saint-Denis trop longtemps oubliée.

En contrepoint, les acteurs de ce chantier font découvrir aux lecteurs toutes les facettes imbriquées d'une programmation complexe et riche : exposé du programme par le maître d'ouvrage, explicitation des principes par le maître d'œuvre sont accompagnés d'une série passionnante de contributions plus techniques, exprimées avec pédagogie et superbement illustrées – on pense en particulier aux vitraux de Suger publiés en fin d'ouvrage.

On se prend à rêver que tous les chantiers de restauration fassent l'objet d'ouvrages pédagogiques de ce type, qui donnent à découvrir au grand public ce qui est …. derrière la façade, et qui contribuera à nourrir des études scientifiques dont on espère aussi la publication.

Jean Mesqui

Châteaux

Hervé Mouillebouche (dir.), *Châteaux et Atlas. Inventaire, cartographie, iconographie, XII^e^-XVII^e^ siècle.* Actes du second colloque international au château de Bellecroix, 19-21 octobre 2012, Chagny, Édition du Centre de castellologie de Bourgogne, 2013, 25,5 cm, 322 p., fig. et pl. en n. et bl. et en coul., cartes, plans. - ISBN : 978-2-9543821-1-1, 28 €.

C'est avec un retard coupable que nous rendons compte de ce recueil, publié tout juste douze mois après la tenue du colloque, avec une rapidité qui fait honneur à H. Mouillebouche, l'artisan du projet. Comme la plupart des productions du Centre de castellologie de Bourgogne, l'ouvrage vaut d'abord par son format et sa présentation agréables, adaptés aux exigences d'une publication scientifique tout en restant accessibles à un large public, l'ensemble bénéficiant comme toujours d'une illustration abondante et de grand intérêt.

Après *Châteaux et mesures* en 2011 (c. r. *Bull. mon*. 2014-1, p. 88-89) et *Châteaux et prieurés* en 2012 (c. r. *Bull. mon.* 2014-1, p. 85-86), c'est un autre sujet charnière, ouvert à de multiples approches, qui a été retenu. Le titre choisi pour le définir, *Châteaux et Atlas*, est assez peu évocateur de la multiplicité des aspects abordés, organisés en trois grandes catégories au sein du recueil : inventaire ; cartographie ; iconographie. Cette diversité rendait d'autant plus nécessaire une véritable introduction qui aurait permis de présenter les problématiques et enjeux du recueil. On en déplore donc vivement l'absence, la préface de Charles-Laurent Salch ne pouvant en faire office, puisqu'elle se borne à présenter les travaux en cours de l'auteur en matière d'inventaire. Brutalement confronté à des articles de teneur très diverse, le lecteur est donc contraint de se reporter à la très vivante conclusion de Nicolas Faucherre pour avoir enfin une vision synthétique des questions soulevées par le thème abordé.

La première section traite des inventaires et bases de données consacrés aux châteaux, qui font l'objet d'une certaine mode dans la recherche actuelle, mais soulèvent bien des questions et commentaires. Marie-Pierre Baudry ne s'y trompe pas : présentant la méthodologie qu'elle a employée pour inventorier les châteaux « romans » en Poitou-Charentes (paru en 2011) (c. r. *Bull. mon.* 2012-2, p. 175-176), l'auteur expose, avec un jugement critique qu'on souhaiterait mieux partagé, les limites de ce type d'inventaires et bases de données. Le problème principal tient évidemment au caractère subjectif de certaines des données enregistrées : toujours soumises au jugement des rédacteurs, elles sont donc nécessairement faillibles, en particulier pour la datation des éléments architecturaux. Si précieuses qu'elles soient pour rendre facilement accessibles des informations dispersées, ces bases de données ne doivent donc être considérées et utilisées que comme un outil supplémentaire au service de la recherche, et non comme une fin en soi ou une approche de substitution, puisqu'elles restent dépourvues de pertinence sans les approfondissements et la démarche analytique nécessaires aux véritables synthèses.

L'article d'Hervé Mouillebouche fournit une illustration concrète à cette question, à travers un sujet plein d'intérêt, celui du rapport entre les routes et châteaux. L'interrogation par mots-clés de la riche base de données que l'auteur a lui-même développée sur les châteaux bourguignons, ne prend sens qu'à travers l'analyse synthétique qui l'accompagne, grâce à laquelle l'auteur montre les différents types d'implantation du château par rapport à la route et les différents phénomènes qui peuvent lier ces deux éléments (attirance, répulsion, interruption, contrôle…). À vrai dire, l'intérêt du sujet et les perspectives qu'il soulève dépassent largement le cadre abordé par cet unique article du recueil, et l'on pourrait souhaiter qu'il fasse un jour l'objet d'un colloque entier.

Après cette réflexion sur un aspect particulier de la recherche contemporaine, le lecteur est plongé dans le cœur de l'ouvrage, à savoir l'analyse des sources figurées. Les contributions sont divisées en deux sections (cartographie et iconographie), en fonction de la nature des œuvres analysées. Mais globalement, les problématiques exploitées par les auteurs se recouvrent mutuellement et s'entremêlent, de sorte que l'ensemble peut être analysé d'un bloc.

La diversité et la richesse des sources utilisées par les différentes contributions, font l'un des intérêts du recueil : nombreuses cartes et plans, à différentes échelles et de toutes époques, jusqu'au XVIII^e^ siècle ; peintures de manuscrits ; peintures murales en contexte castral ou palatial… La diversité est aussi géographique, puisque de multiples régions sont abordées, depuis l'Artois jusqu'à la Provence, sans compter quelques excursions en Belgique et en Italie. Les sources les plus célèbres et les plus riches, comme l'armorial de Guillaume Revel ou les albums de Croÿ, sont bien sûr exploitées, mais on découvre aussi certaines sources plus méconnues de grand intérêt : peintures murales de la Tour des Échelles dans l'Ain (A. Kersuzan) ; cartes de la principauté de Montbéliard du début du XVII^e^ siècle, récemment découvertes par André Bouvard.

Pour les spécialistes de la castellologie, la fonction la plus évidente des représentations anciennes est d'informer sur les monuments disparus, détruits, ou transformés. Cette démarche est illustrée, entre autres, par la contribution de Nicolas Faucherre, qui présente le cas de Mont-Royal, citadelle au destin éphémère, construite par Vauban à partir de 1687 et détruite dès 1698.

Mais une telle approche appelle évidemment la question de la fidélité des représentations par rapport à la réalité. À ce titre, on s'élèvera d'abord contre l'idée reçue – bizarrement réaffirmée dans la conclusion du recueil – selon laquelle plus l'image est ancienne, plus elle serait éloignée de la réalité. Tout dépend en fait de la nature de la représentation, de son échelle, de la volonté des artistes ou dessinateurs, et dès le début du XV^e^ siècle, les enluminures des *Très Riches Heures du duc de Berry*, ou celles du deuxième peintre de l'armorial de Guillaume Revel, fournissent des représentations de châteaux exceptionnellement fiables et détaillées. Quoi qu'il en soit, cette problématique du rapport au réel est abordée par presque toutes les contributions, qui tendent toutes à montrer que les distorsions de la réalité (recompositions, ruptures d'échelles, déformations…) sont moins le résultat de négligences que celui d'une volonté délibérée de la part des artistes, qui mettent ainsi en valeur les aspects les plus « parlants » de l'architecture, bien souvent ceux qui relaient le mieux l'expression du pouvoir, ou qui permettent de caractériser le plus efficacement la nature de l'édifice.

Les aspects représentés ou mis en valeur ne sont d'ailleurs pas toujours les mêmes, au gré des sources et de leur destination, qui peut être très variée. Cette problématique de la destination des images est abordée notamment par Paul Fermon, qui montre que les cartes

et plans peuvent avoir été commanditées par un seigneur pour illustrer l'étendue de son domaine, ou bien dans le cadre d'une enquête judiciaire pour déterminer des limites précises entre propriétés, ou encore lors d'un siège pour dresser le « portrait » général d'une ville fortifiée, à des fins militaires et stratégiques. Au-delà de ces fonctions concrètes, les images sont aussi porteuses de sens, et bien souvent vectrices du pouvoir de leur commanditaire. Mais en fonction du support et de la situation de l'image, ce sens peut varier légèrement, comme le montre par exemple Maria Beatrice Battazzi avec les représentations de villes et châteaux dans les palais italiens.

Enfin, les images sont aussi le résultat d'un processus de production, parfois complexe, qui a pu influer sur leur aspect et sur leur fiabilité. Au-delà même de la nécessaire recomposition en atelier à partir des minutes ou esquisses d'après nature, bien des images ont été le produit d'une collaboration entre plusieurs artistes qui ont pu travailler ensemble ou successivement, et parfois à partir de modèles intermédiaires, comme le montre l'article consacré aux célèbres enluminures du récit du siège de Rhodes en 1480 par Guillaume Caoursin (B.n.F., ms latin 6067), réalisées en prenant modèle sur une peinture envoyée par l'auteur spécialement à cet effet, ainsi que le montre une version annotée du texte, découverte aux archives du Vatican par Jean-Bernard de Vaivre et Laurent Vissière et publiée en 2012 dans *Société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte*, t. 27, puis en 2014 dans *Tous les deables d'Enfer*. (c. r. *Bull. mon.*, 2016-1, p. 113).

Denis Hayot

Danier Burger, Thomas Biller, Timm Radt, *Montfort und der frühe Burgenbau des Deutschen Ordens*, Petersberg, Michael Imhof Verlag, 2015, 29 cm, 216 p., nombr. fig. - ISBN : 978-3-7319-0015-3, 49,95 €.

(*Forschungen zu Burgen und Schlössern* hrsg von der Wartburg-Gesellschaft zur Erforschung von Burgen und Schlössern e.V., Sonderband 5)

Notre confrère Th. Biller et ses collègues se penchent dans ce livre sur les productions architecturales de l'ordre des chevaliers Teutoniques au cours du XIIIe siècle, avant la floraison des énormes réalisations de l'ordre dans les pays baltes. Dans une première partie, D. Burger retrace l'histoire et le développement de l'ordre depuis sa création devant les murs d'Acre en 1191 et sa transformation en 1198 en ordre militaire. Probablement précédé par un hôpital allemand présent à Jérusalem au XIIe siècle, le nouvel ordre prit sa place au sein de la capitale Saint-Jean-d'Acre, à côté des Hospitaliers et des Templiers ; il ne reste pas de traces de son implantation qui s'effectua contre l'enceinte orientale de la ville. Les chevaliers bénéficièrent rapidement de dons de toutes natures, qui leur permirent d'acquérir plusieurs implantations qu'ils fortifièrent : à *Castrum regis* – Mi'ilyia, Qal'at Jiddin, puis Montfort qu'il bâtirent a nihilo à partir de 1226. Trois ans plus tard, ils bénéficièrent de l'appui de Frédéric II pour se réimplanter à Jérusalem jusqu'à la perte définitive de la ville en 1244. Parallèlement, ils bénéficiaient aussi des rapports confiants entre les rois de Petite Arménie et l'Empire, de telle sorte que, dès le début du XIIIe siècle, ils purent s'implanter dans ce royaume à Amuda et Haruniye. Enfin, en Europe, on sait le développement qu'ils eurent en Allemagne et en Prusse, puis dans les pays limitrophes où ils entamèrent dès le début du XIIIe siècle la christianisation de peuplades encore païennes ; mais on sait moins qu'ils eurent quelques implantations dans la péninsule ibérique à la faveur de la Reconquista, et qu'ils accompagnèrent Frédéric II dans la Pouille et le sud de l'Italie.

Dans une seconde partie, Th. Biller livre une étude très détaillée du château « phare » de l'ordre des Teutoniques en Terre Sainte, celui de Montfort, probablement l'un des moins bien connus des grands châteaux de l'ordre au Proche-Orient en raison de la ruine qui l'affecta terriblement lors du siège de 1271 où il fut définitivement perdu par l'ordre. Bâti sur un éperon rocheux effilé, le château se distingue assez nettement des édifices contemporains, car son cœur est constitué d'une enfilade de trois énormes bâtiments dont il demeure des restes pittoresques, mais peu parlants.

Pour Th. Biller, le premier acte fut la construction, autour de l'éperon rocheux, d'une enceinte basse à archères qui ceinturait probablement un petit village dont les maisons s'accrochaient à la pente ; ce village communiquait avec une très curieuse construction établie dans le vallon en contrebas, qui était à la fois un moulin et une résidence d'été pour les hôtes ou les dignitaires reçus ici. Sur l'éperon lui-même fut d'abord construite une petite enceinte rectangulaire dont subsistent les murs – sans qu'on sache quelle fut à l'origine son utilisation. Dans une deuxième phase, cette enceinte fut entièrement transformée, en construisant au rez-de-chaussée des salles voûtées d'arêtes à vocation ancillaire, et au premier étage une enfilade de voûtes d'ogives organisée en deux nefs – à la manière par exemple de la salle présente au-dessus de la chapelle de Safitha.

Cette construction neuve résidentielle fut encadrée par une massive tour-résidence rectangulaire vers l'ouest, et par une tout aussi massive tour maîtresse au plan en U faisant face au plateau, dominant le fossé creusé dans la roche. Il ne reste en élévation de la première tour que les deux très hautes caves voûtées en berceau brisé, aujourd'hui dépourvues de leurs murs de fond, qui supportaient deux étages de salles voûtées d'ogives ; seul le gros pilier octogonal central de la salle du rez-de-chaussée demeure, mais Th. Biller analyse les restes d'éléments d'architecture mis au jour par les diverses équipes de fouille – y compris celle de l'archéologue A. Boas dans les années les plus récentes, et montre qu'ils provenaient d'un deuxième étage voûté, probablement la résidence propre du grand maître de l'ordre. Peut-être le rez-de-chaussée avait-il pour vocation d'accueillir le trésor. L'auteur compare cet aménagement à celui de la grosse tour de Marienburg, qui possédait ainsi une salle d'apparat semi-privée tout à fait spectaculaire.

L'énorme tour en fer à cheval faisant face au plateau est presque totalement ruinée, à l'exception de sa base qui contient une citerne ; néanmoins, Th. Biller dispose de suffisamment d'indices pour restituer à l'étage une petite chapelle voûtée d'ogives. Il s'agirait d'une « tour-chapelle » comme il en existe d'autres au Proche-Orient, par exemple à Safitha.

Cette deuxième phase visait manifestement à créer un ensemble ostentatoire par son luxe et par son architecture – probablement le siège de l'ordre en dehors d'Acre et de Jérusalem. Th. Biller propose de dater sa construction entre 1230-40 et 1259.

La dernière partie du livre est consacrée aux châteaux arméniens de l'ordre, Amida et Haruniye. Mais en fait T. Radt a consacré la quasi-totalité de cette partie à l'étude du deuxième château, attribué autrefois par Hansgerd Hellenkemper aux Teutoniques ; cette datation avait été contestée par la suite par Robert Edwards, auteur d'une somme aux châteaux arméniens, qui l'avait attribué aux musulmans (avant le Xe siècle). Ce château assez simple – terriblement restauré ces dernières années par les Turcs, repose essentiellement sur une enceinte flanquée d'une tour en fer à cheval, pourvue d'une enceinte basse possédant une très belle galerie d'archères à étriers. À vrai dire, il ne fait guère de doute que cette galerie d'archères, avec leurs étriers, ne peut être qu'arménienne ou franque,

les musulmans n'ayant jamais utilisé ce genre de détails architecturaux ; on touche ici les limites du système de datation d'Edwards, qui reposait exclusivement sur l'analyse des types de maçonnerie, ce qui l'a conduit à des aberrations chronologiques. T. Radt enfonce le clou, ce qui lui permet de passer en revue les fortifications contemporaines d'Arménie, et le conduit à conclure à une datation après 1236, qui paraît tout à fait probable.

Cet assemblage de trois études cousines est agréable à lire, comme le sont en général les œuvres de l'équipe de Th. Biller ; il n'en est pas moins un peu artificiel dans sa juxtaposition. L'article central permet en tout cas d'attendre l'étude que devrait livrer, on l'espère, A. Boas à partir des fouilles qu'il mène à Montfort depuis une dizaine d'années, et dont il a exposé un premier état des lieux dans le volume *Archaeology and Architecture of Military Orders* (c. r. *Bull. mon.*, t. 174-2, 2016, p. 224). On ne manquera pas de consulter les deux études de façon conjointe, car elles se complètent mutuellement, et sont – heureusement – assez convergentes.

Jean Mesqui

Richard Oram (éd.), *Tower Studies I & 2. A House That Thieves Might Knock At*', Donington, Shaun Tyas, 2015, 25 cm, 304 p., nombr. fig. - ISBN : 978-1-907730-40-5,45 €.

Ce livre rassemble les communications faites à l'occasion de deux colloques consacrés aux tours maîtresses en Europe – à vrai-dire essentiellement dans le Royaume-Uni. Le premier colloque, tenu en 2010 à Stirling, était consacré à la tour, en tant que résidence seigneuriale ; le second, tenu en 2011 à Dundee, avait pour sujet la tour et l'organisation de la maison seigneuriale. Parmi les seize communications ainsi rassemblés, je relèverai celle de John R. Kenyon, consacrée à la belle tour-maîtresse hexagonale de Raglan en Pays de Galles, bâtie dans la première moitié du XV^e^ siècle, qui fait partie d'un château remarquable dont la construction s'est étagée tout au long de ce siècle ; l'auteur trouve dans cet édifice des similitudes d'esprit avec les grandes tours de la fin du XIV^e^ siècle, telle celle de Largoët-en-Elven (Morbihan). Un autre article à noter est celui de Pamela Marshall, éminente spécialiste des tours maîtresses anglo-normandes, sur la diffusion du modèle « angevin » dans la Grande-Bretagne d'après la Conquête.

Jean Mesqui

Gilles Séraphin, *Donjons et châteaux du Moyen Âge dans le Lot*, Portet-sur-Garonne, Éditions Midi-Pyrénées, 2014, 30 cm, 383 p., très nbreuses fig. en coul., plans, coupes, cartes, index des noms de lieux. - ISBN : 979-10-93498-01-0, 36 €.

L'ouvrage est né d'une heureuse initiative du Conseil général du Lot, qui a lancé un programme d'études sur le riche patrimoine constitué par les monuments de l'architecture fortifiée médiévale dans le département. Le moins que l'on puisse dire est que cette entreprise méritoire a été pleinement récompensée par le résultat lui-même, à savoir un beau livre richement illustré qui, malgré son grand intérêt scientifique, ravira tout aussi bien le grand public et contribuera – si besoin était – à la renommée du Lot en matière de patrimoine et de tourisme. Car le simple parcours des illustrations est un véritable plaisir : sous les yeux du lecteur défilent, dans des paysages préservés et parfois spectaculaires, des édifices de premier intérêt et souvent très bien conservés, qu'il s'agisse de monuments emblématiques et imposants comme les châteaux de Castelnau-Bretenoux, Saint-Laurent-les-Tours ou Bonaguil, de forteresses troglodytiques ménagées dans les ressauts ou les failles des falaises, ou encore de simples tours-maîtresses isolées au cœur d'un village ou de la campagne, tous étant embellis par leurs pierres aux belles tonalités de jaunes, gris ou ocres, qui font le charme de la région.

Invitation au voyage et à la découverte, ce livre reste pourtant, avant tout, un ouvrage scientifique, et disons-le tout de suite, d'une qualité et d'un intérêt remarquables. Préfacé par J. Mesqui, il est l'œuvre de G. Séraphin, unanimement reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes de l'architecture castrale de cette région. Le plus juste compliment qu'on pourrait lui adresser serait de dire que la qualité du livre est à la hauteur de la compétence de son auteur.

L'ouvrage se divise en deux grands volets : d'une part une synthèse éclairée et bien organisée, qui fait l'intérêt majeur du livre, et d'autre part un catalogue de 200 notices monographiques (p. 202-375), pour lesquelles G. Séraphin a reçu l'appui de M. Scellès et de cinq autres collaborateurs. À la fois denses et efficaces, ces notices bénéficient de l'acuité de l'auteur en matière d'analyse architecturale particulièrement pour la lecture d'une chronologie souvent complexe dans des monuments très transformés au fil des siècles. L'illustration photographique, tout aussi abondante que celle de la synthèse, y est complétée par de nombreux plans et relevés. Il faut féliciter les éditeurs d'avoir fait l'effort de publier ces notices volumineuses, car au-delà même de leur valeur intrinsèque, elles constituent le nécessaire complément de la synthèse, auquel le lecteur peut se référer à propos de tous les édifices mentionnés dans cette dernière.

Malgré tout l'intérêt des notices, c'est évidemment à la synthèse que sera consacrée la présente recension. Le sous-titre du livre, « archives de pierres », exprime d'ailleurs à merveille ce qui fait sa principale qualité : c'est que l'auteur connaît aussi bien les monuments eux-mêmes que les sources textuelles qui les concernent, et qu'il exploite les deux de façon très pertinente, en constante interaction et sans perdre en cohérence. C'est certainement ce qui rend la synthèse si riche de résultats, dont l'intérêt dépasse largement le cadre du Quercy et qui peuvent être intégrées à des problématiques plus vastes.

La synthèse débute par une habile présentation du contexte géopolitique complexe de la région au Moyen Âge. G. Séraphin passe ainsi en revue les principales lignées seigneuriales du Quercy, et analyse les multiples réseaux d'alliance et de vassalité qui les lient aux trois grandes puissances en lutte pour le contrôle de la région au cours des XII^e^ et XIII^e^ siècles : comtes de Toulouse, souverains Plantagenêts à travers leur titre de duc d'Aquitaine, et rois de France, qui s'imposent finalement dès 1249, à travers Alphonse de Poitiers.

Après cette première partie en forme d'introduction, l'ouvrage se divise en cinq sections, régies par une progression chronologique globale, mais définies aussi en fonction de la nature des programmes ou des organes de l'architecture étudiés. Cela explique que les périodes abordées dans certaines parties se recouvrent mutuellement, selon une organisation qui manque peut-être un peu de clarté, mais qui n'empêche nullement l'auteur d'établir des typologies pertinentes dans chaque domaine, et de mettre en relief les grandes tendances architecturales propres à la région et constitutives de l'évolution générale au fil des siècles.

Pour les X^e^-XII^e^ siècle, l'auteur montre la diversité des « premiers établissements fortifiés » : mottes et fortifications terrassées, ou au contraire « roques » et autres fortifications établies sur des éperons rocheux ou dans les anfractuosités des falaises. Mais le constat le plus important tient à la rareté des édifices maçonnés : seuls subsistent quelques vestiges de tours-maîtresses rectangulaires, qui suffisent

cependant à illustrer le succès remporté par les « tours barlongues planchéiées » de dimensions modestes, comme celle de Maurélis à Castelnau-Montratier, ou la base de la tour de l'Auditoire à Castelnau-Bretenoux.

Le chapitre suivant, l'un des plus stimulants de l'ouvrage, est consacré au seul organe particulier de la tour-maîtresse, et plus particulièrement à ce que G. Séraphin définit comme les « tours féodales » du XIIIe siècle. Le succès de ce type d'ouvrage dans la région semble avoir été foudroyant, puisqu'on en dénombre aujourd'hui encore plus d'une cinquantaine dans le département, pour la plupart très bien conservées (parmi lesquelles Castelnau-Bretenoux, Luzech, Cardaillac, Tour-de-Faure, Concots…). Toutes sont marquées par une remarquable homogénéité, qui s'exprime à la fois dans leur forme quadrangulaire, généralement sans contreforts, leurs proportions élancées (le plus souvent 6 à 8 m de côté, pour une hauteur trois fois plus importante), et leurs fonctionnalités particulières, qui sont parfaitement analysées par l'auteur en prenant appui sur des mentions textuelles : au-delà de leur valeur défensive et ostentatoire, la fonction principale de ces tours peu habitables était d'exprimer le lien féodal et d'accueillir les cérémonies de « restitution » (ou « *redda* ») du château à son suzerain. D'où la pertinence du terme de « tour féodale », que propose l'auteur pour définir ce type fonctionnel que J. Mesqui avait qualifié, pour d'autres régions, de « tour-beffroi ». Enfin, pour présenter les innombrables variations de détail qui ont pu voir le jour au sein de ce modèle commun, l'auteur se livre à une analyse typologique fine, qui lui permet de se risquer à l'interprétation politique de certaines formes architecturales, une démarche très stimulante pour l'esprit, mais dont les conclusions doivent encore être appréhendées avec prudence.

La troisième partie, qui aborde les autres composantes de l'architecture castrale dans la région jusqu'au XIVe siècle, est sans doute la moins satisfaisante quant à son organisation et son intégration dans l'ouvrage, mais non quant à son contenu, comme toujours très riche. Elle aborde notamment la question des principes structurels et programmatiques dans le contexte castral. Avant le XIIIe siècle, l'auteur écarte le terme de « château » pour désigner le « noyau seigneurial » du *castrum*, composé de plusieurs ouvrages distincts (grande salle, chapelle, tour…) et auxquels se mêlent parfois les maisons des *milites castri*. L'évolution qui se joue au XIIIe siècle se trouve dans la solidarisation de ce noyau seigneurial, qui prend dorénavant la forme d'un édifice intégré, dans une enceinte de pierre assez compacte, auquel le terme de « château » peut désormais être appliqué. Ce sont ensuite les différents éléments du programme noble (grande salle, logis, chapelle…) qui sont abordés, l'auteur mettant notamment en évidence le succès relatif remporté dans la région par les tours-salles (ou « tours auliques »), comme la tour de l'Auditoire à Castelnau-Bretenoux, à laquelle sont associés les exemples de Montricoux, Turenne, et peut-être Montcuq. Enfin, loin de se limiter au strict contexte castral, l'auteur présente aussi les autres formes d'habitat élitaire qui ont pu exister dans la région, à commencer par les « maisons » de chevaliers intégrées au *castrum*, dont un exemple très bien conservé subsiste par exemple à Saint-Laurent-les-Tours, mais surtout les différents types de résidences rurales que sont les « bastides » seigneuriales, les « repaires » de chevaliers, ou encore les « bories » bourgeoises, sans d'ailleurs que l'emploi de ce dernier terme soit toujours très rigoureux dans la littérature médiévale. L'ensemble illustre bien la richesse et la diversité de l'architecture élitaire dans la région.

Ce qui ressort finalement de l'analyse menée par G. Séraphin pour cette période, c'est le contraste existant avec les modèles architecturaux de la moitié nord du royaume, puisque les principes de l'architecture « capétienne » ne trouvent quasiment aucun écho dans le Quercy au XIIIe siècle. Les deux seuls contre-exemples significatifs, bien mis en évidence par l'auteur, se trouvent dans la tour-maîtresse cylindrique du château de Polminhac, véritable exception face à la foule de « tours féodales » quadrangulaires de la région, et dans le château de Mercuès, œuvre des évêques de Cahors dans la seconde moitié du XIIIe siècle et seul édifice de cette époque doté d'une véritable tour de flanquement circulaire à archères – le château de Lastours à Sainte-Croix étant sans doute plus tardif. L'absence quasi-totale d'archères dans la région jusqu'au milieu du XIIIe siècle est tout aussi significative : Luzech et Mercuès en fournissent alors de premiers exemples isolés, mais ce n'est qu'à partir de la fin du XIIIe siècle que les archères se diffusent réellement, en adoptant d'ailleurs une forme caractéristique du sud-ouest du royaume, avec croisillons horizontaux et empattements triangulaires aux extrémités. On pourrait s'interroger sur les causes, sans doute multiples, de cette apparente résistance à une norme architecturale qui s'impose alors à l'ensemble du royaume. La pénétration tardive de l'influence politique capétienne n'explique pas tout, puisque même après le milieu du XIIIe siècle, les formes architecturales évoluent peu, signe sans doute d'un attachement à une tradition culturelle et architecturale, qu'il ne faut pas nécessairement, ou du moins pas systématiquement, traduire en termes politiques.

La quatrième partie de l'ouvrage est consacrée à la seconde moitié du XVe et au début du XVIe siècle, période marquée par une reconstruction généralisée, à la sortie du marasme de la guerre de Cent ans. Cette fois, l'architecture castrale quercinoise n'apparait plus coupée du reste du royaume, les structures et les formes employées sont celles qui s'imposent partout ailleurs : lorsque les conditions le permettent, des enceintes de plan quadrangulaire « à la française » apparaissent (Roussilon, Lagrézette, Mercuès), tandis que le flanquement par des tours cylindriques devient monnaie courante. Comme partout enfin, ces tours sont à la fois investies par les espaces résidentiels, et adaptées à l'utilisation de l'artillerie, qui s'exprime par la mise en place de canonnières et autres « bouches à feu ». Dans les éléments du programme résidentiel également, on retrouve les grandes tendances contemporaines, avec l'apparition des « logis massés », parfois dotés de quatre tours aux angles, comme à Vaillac, qui reprend en cela un type très répandu dans le Limousin et ailleurs à la même époque. Surtout, la « grande vis » en façade du logis s'impose désormais comme une norme, et tend même à se substituer à la tour-maîtresse, comme le montre bien l'auteur en s'appuyant une fois encore sur des indices textuels.

Dans la dernière partie de la synthèse enfin, l'auteur s'intéresse aux « survivances » de l'architecture castrale médiévale dans les châteaux des XVIe et XVIIe siècle. Comme dans bien d'autres régions, les formes traditionnelles que sont les tours rondes et quadrangulaires, les mâchicoulis ou les échauguettes, subsistent jusqu'à la fin du XVIIe siècle, notamment dans les édifices secondaires, et malgré la progressive pénétration de formes et de structures plus modernes. Ces permanences s'expriment de façon spectaculaire au château d'Aynac, qui reprend encore, vers 1630, un plan quadrilatère à quatre tours d'angles circulaires, et comporte même un dernier avatar de la tour-maîtresse quadrangulaire, flanqué d'une tourelle d'escalier.

Le beau livre de G. Séraphin est donc pétri de qualités. Elles font certainement de l'ouvrage un modèle à suivre, autant pour sa synthèse que pour son corpus de notices monographiques, et il faut souhaiter que d'autres départements reprennent l'initiative heureuse du Conseil général du Lot.

Denis Hayot

Fabrice Cayot (dir.), *Noyers, « le plus bel chastel du royaume », I. Étude archéologique et historique*, Chagny, Édition du Centre de castellologie de Bourgogne, 2013, 25,5 cm, 388 p., très nbreuses fig. et ill. en n. et bl. dont 202 dans le texte, schémas, tabl., cartes, arbres généalogiques. - ISBN : 978-295-4321-0-4, 28 €.

Si le sous-titre de l'ouvrage, « *le plus bel chastel du royaume* », reprend la formule élogieuse d'une description de 1419, le château de Noyers (Yonne) est connu avant tout, par les amateurs d'architecture castrale, grâce à la célèbre description de la *Geste des évêques d'Auxerre* (9e continuation, écrite vers 1225). Ce texte décrit, avec un rare luxe de détails, un édifice remarquable par la richesse de son programme palatial et l'importance de son enveloppe défensive, résultat d'un chantier de grande ampleur engagé par l'évêque Hugues de Noyers entre 1196 et 1206. Cette riche description rend d'autant plus déplorable la disparition presque complète de l'édifice, radicalement détruit à partir de la fin du XVIe siècle, et dont la visite ne vaut plus guère que pour le côté spectaculaire du site, celui d'un éperon rocheux affrontant le plateau et dominant la ville de Noyers, enserrée dans une boucle du Serein.

Heureusement, les études menées par F. Cayot depuis 1998 ont permis de lever un peu le voile sur ce monument majeur mais très méconnu. Ce furent d'abord des fouilles, entreprises entre 1998 et 2005 par l'association REMPART, qui ont permis de mettre au jour les restes de deux tours de flanquement à archères et d'une courtine, appartenant à l'enceinte de la basse-cour. Parallèlement, l'auteur a mené d'importantes recherches archivistiques, qui lui ont permis de soutenir en 2007 sa thèse consacrée à l'histoire et à l'architecture du château. Ces différents travaux et recherches constituent la matière du présent ouvrage, pour lequel F. Cayot a réuni autour de lui de nombreux spécialistes – archéologues, historiens, castellologues – qui offrent chacun une contribution dans son domaine de prédilection.

L'histoire de Noyers et de ses seigneurs était déjà assez bien connue, grâce aux importants travaux menés par Ernest Petit dans la seconde moitié du XIXe siècle. F. Cayot en donne une présentation rapide, claire et bien référencée, centrée sur l'histoire du château lui-même, depuis son apparition dans les sources au début du XIIe siècle, jusqu'aux sièges destructeurs des guerres de Religions et de la Ligue. En outre, l'auteur s'attache à présenter l'histoire de la destruction du château, entreprise à partir de 1598 et poursuivie durant les siècles suivants.

Cette présentation historique permet d'introduire le sujet central de l'ouvrage, à savoir les travaux réalisés par l'évêque Hugues de Noyers entre 1196 et 1206. Son œuvre est étudiée notamment à travers la description de la *Geste*, dont H. Mouillebouche donne une nouvelle traduction ainsi qu'une analyse détaillée, tandis que V. Tabbagh retrace le parcours du prélat commanditaire, qui parvint à se détacher de l'emprise royale tout en continuant d'entretenir de bonnes relations avec Philippe Auguste. Cette soif d'indépendance, de même que sa rivalité avec le comte d'Auxerre, peuvent expliquer la réalisation d'un programme architectural riche et ostentatoire au château de Noyers.

Mais surtout, le chantier entrepris par Hugues de Noyers est mis en relation avec les vestiges conservés du château, à commencer par le tronçon de l'enceinte de la basse-cour mis au jour lors des fouilles, qui bénéficie d'une analyse archéologique rigoureuse par F. Cayot. Les ouvrages présentent d'ailleurs des caractéristiques remarquables : adoptant un tracé brisé, la courtine est dotée d'un glacis hypertrophié, tandis que les deux tours semi-circulaires sont pourvues chacune d'un premier niveau défensif en contrebas du sol de la cour et d'une poterne latérale donnant directement dans le fossé. Les archères – ébrasements simples dans une tour, archères à niches dans l'autre – se distinguent par un couvrement de linteaux à coussinets démultipliés, et aussi peut-être par des fentes à étriers semi-circulaires, dont un exemplaire a été retrouvé dans un bloc détaché, au pied d'une des tours.

Résultats d'un chantier unitaire, ces ouvrages sont attribués par F. Cayot à l'action d'Hugues de Noyers autour de 1200. Le principal argument en faveur de cette attribution repose sur la description de la *Geste*, qui évoque clairement la construction d'ouvrages défensifs parmi le grand programme lancé par le prélat, mais sans toutefois que l'enceinte de la basse-cour puisse être explicitement identifiée parmi les travaux mentionnés. Bien que les données archéologiques ne permettent pas de la confirmer absolument, cette attribution semble confortée par les comparaisons architecturales qu'on peut établir avec des édifices contemporains, à commencer par le château de Guainville (Eure-et-Loir), bien daté des années 1192-1204, où l'on retrouve l'usage de glacis hypertrophiés, de tours à niveau inférieur en contrebas de la cour, d'archères à niches, et surtout de poternes latérales dans les tours, dispositif assez rare à toutes époques.

L'architecture développée à Noyers autour de 1200 méritait d'être replacée dans le contexte de l'émergence de l'architecture dite « philippienne », auquel on préférera le terme plus générique d'architecture « capétienne ». C'est précisément ce à quoi s'emploient F. Cayot et Ch. Rémy, dans une des parties les plus stimulantes de l'ouvrage. Après quelques considérations générales qui pourraient être nuancées, les auteurs abordent la question de l'apparition de l'architecture « capétienne » dans la Bourgogne actuelle. Le sujet est d'autant plus intéressant que cette région semble avoir joué un rôle de premier plan dans l'émergence du phénomène architectural, avec des édifices comme Druyes-les-Belles-Fontaines (Yonne), un des premiers châteaux à plan géométrique, sans doute dans les années 1170, ou la tour-maîtresse de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) dont les archères pourraient compter parmi les plus précoces dans la sphère capétienne, peut-être dès les années 1180. Les auteurs auraient pu s'interroger également sur les tours de l'enceinte du *castrum* de Semur-en-Auxois, non datées, mais qui pourraient offrir un point de comparaison intéressant pour les tours de Noyers, notamment par leurs archères à étriers semi-circulaires. Quoi qu'il en soit, tous ces édifices montrent le rôle important tenu par les constructions non royales dans la genèse de l'architecture « capétienne », parallèlement aux chantiers royaux de Philippe Auguste. Les auteurs présentent ensuite quelques édifices bourguignons plus avancés dans le XIIIe siècle qui illustrent le succès remporté par les formes de l'architecture capétienne.

À cette très bonne présentation du contexte, on apportera quelques précisions ponctuelles, concernant surtout les datations. Ainsi les archères de Varzy (Nièvre), que les auteurs proposent d'attribuer au XIIIe siècle sans certitude, répondent-elles clairement à une typologie du siècle suivant. Les châteaux de Rosemont (Nièvre) et de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or), traditionnellement attribués aux années 1220, appartiennent en fait à la seconde moitié du XIIIe siècle. Quant au château royal de Yèvre-le-Châtel (Loiret), il ne peut constituer une œuvre précoce dans le règne de Philippe Auguste : l'architecture, le décor sculpté et les indices textuels concordent au contraire en faveur d'une œuvre postérieure à 1210 environ. À titre anecdotique enfin, on remarquera que l'archère à niche du château de Rosemont, comparée ici à celles de Noyers, est en réalité une niche de latrines, éclairée par un jour dont le profil ne correspond pas à la coupe qui en est donnée.

Enfin, l'"un des intérêts majeurs de l'ouvrage est l'étude consacrée par F. Cayot à l'enceinte du bourg de Noyers. En effet,

contrairement au château, cette enceinte urbaine est encore relativement bien conservée, puisque si les courtines sont généralement détruites, une vingtaine de tours et deux tours-portes subsistent encore en élévation. Surtout, la construction ou la reconstruction de l'enceinte est remarquablement documentée par la célèbre charte accordée aux habitants en 1232, qui précise très explicitement que la construction de la moitié orientale de l'enceinte sera à la charge des habitants, tandis que le seigneur financera l'autre moitié. Malheureusement, les dispositions intérieures des tours conservées – propriétés privées – restaient ignorées jusqu'ici. On se félicite donc que F. Cayot offre au lecteur, outre une compilation des données textuelles intéressant l'enceinte, une présentation détaillée de toutes les tours, illustrée par de nombreux plans et coupes, riches en informations. Ces données nouvelles montrent d'ailleurs une différence de conception entre les tours du front est, à la charge de la ville, et celles du front ouest, à la charge du seigneur, confirmant ainsi le partage des tâches mentionné dans la charte de 1232. Les deux tours-portes subsistantes sont étudiées elles aussi et l'on regrette seulement que l'auteur attribue au XII^e siècle la construction de la porte Peinte, sur le seul indice du tracé en plein cintre des arcs du passage, alors que tout indique que les deux portes sont parfaitement contemporaines et appartiennent toutes les deux au chantier des années 1230.

L'ouvrage renouvelle donc profondément les connaissances sur le château et l'enceinte urbaine de Noyers. À elles seules, la mise au jour et l'analyse des deux tours de l'enceinte de la basse-cour représentent un acquis considérable, fournissant un jalon majeur pour l'émergence de l'architecture « capétienne » à la charnière des XII^e et XIII^e siècles.

Denis Hayot

Monique Chatenet et Krista De Jonge (éd.), *Le prince, la princesse et leurs logis. Manières d'habiter dans l'élite aristocratique européenne*, Actes des septièmes Rencontres d'architecture européenne (27-30 juin 2011), Paris, Picard, 2014, 27 cm, 359 p., fig. et ill. en n. et bl., plans. - ISBN : 978-2-7084-0977-4, 55 €.

(*De Architectura)*

Les 25 contributions réunies dans cet ouvrage s'intéressent aux liens entre architecture et pouvoir, grâce à l'analyse comparée des logis masculins et féminins des résidences princières et royales en Europe. L'organisation intérieure des grandes demeures avait déjà fait l'objet en 1988 d'un colloque, tenu au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance [1], et occupé entre autres plusieurs chapitres du livre de M. Chatenet, *La Cour de France au XVI^e siècle. Vie sociale et architecture* (Paris, Picard, 2002, c. r. *Bull. mon.,* 2003-3, p. 267-268). C'est donc un sujet partiellement balisé, mais ici largement dédié à la gent féminine, qui s'ouvrait de nouveau à la sagacité des intervenants sur une période couvrant les XIV^e-XVII^e siècle et sur une aire géographique s'étendant du Portugal à la Suède et de l'Angleterre à l'Italie.

Dans le premier article, la regrettée M. Whiteley s'intéresse comme souvent aux logis royaux du XIV^e siècle en France et souligne l'importance du règne de Jean II, qui innove en matière de distribution. En effet, au palais de la Cité, elle constate une augmentation du nombre de pièces du logis du roi au premier étage, relié par une vis à celui de la reine situé au rez-de-chaussée. Elle passe en revue les résidences affectionnées par son fils, Charles V, reprenant nombre de ses hypothèses sur les châteaux du Louvre et de Vincennes, mais aussi sur l'hôtel Saint-Pol. Elle attire également l'attention sur le château de Creil, acheté puis reconstruit par le roi entre 1375 et 1378, où s'articule différemment salles publiques et logis privés ou officiels. Deux vis permettaient des accès séparés au logement du souverain et à la grande salle, disposition qui fut reprise par les frères du roi au cours de la folie de leur neveu, Charles VI, afin d'affirmer leur importance nouvelle. S. Bourocher s'intéresse en détail à deux résidences royales au XV^e siècle, Chinon et Loches, pour lesquelles elle propose une restitution de la distribution, en insistant sur l'implication des reines, à savoir Marie d'Anjou et Anne de Bretagne, dans l'agencement de leur logis. M. Folin nous entraîne à Ferrare au XV^e siècle, où les marquis d'Este mènent une politique somptuaire de grande envergure destinée à contrebalancer la faiblesse de leur poids politique. Jusqu'à l'avènement d'Hercule I^er au rang ducal, la *Corte Vecchia* s'articulait en plusieurs quartiers répartis en corps de logis séparés mêlant espaces résidentiels et zones de stockage, de production ou de commerce. Par ailleurs, l'auteur souligne la marginalité des espaces dévolus aux femmes jusqu'en 1473, année du mariage du duc avec Éléonore d'Aragon. Dès lors, Hercule adapta le palais au statut de sa promise, fille du roi de Naples. Il lui fit construire un appartement somptueux dans une aile entièrement remaniée du palais, puis un nouveau bâtiment indépendant, finalement privilégié au cours du XVI^e siècle par la famille ducale, qui abandonna l'ancien palais. Dans la cité voisine de Florence, Côme I^er, qui épousa en 1539 Éléonore de Tolède, fille du vice-roi de Naples, décida de transférer son lieu de résidence du palais Médicis au *Palazzo Vecchio*, siège du pouvoir administratif. A. Belluzzi recense les difficultés à insérer les appartements ducaux dans un bâtiment destiné à la magistrature. Si ces derniers sont pour la première fois à Florence de dimensions et de structure spatiale analogues, Côme I^er se réserve néanmoins l'étage noble, tandis que son épouse est reléguée au 3^e étage, le niveau intermédiaire étant réservé à Maria Salviati, la mère du duc. Sous le règne de leur fils Ferdinand I^er, marié à Christine de Lorraine, le palais Pitti, habituellement utilisé comme résidence d'été ou logement des invités, devint à partir de 1587 la nouvelle résidence du grand duc de Toscane. Les travaux, entamés par Côme I^er, s'achevèrent en 1590, date à laquelle la grande-duchesse déménagea. Grâce au dépouillement de sources inédites tirées des archives florentines, C. Strunck établit la disposition et la fonction des pièces du palais pour les premières décennies du XVII^e siècle et constate la progressive montée en puissance des femmes à la cour florentine. À l'origine, Ferdinand I^er disposait d'un appartement supérieur à celui de son épouse : il jouissait de deux chambres à coucher, dont une servait à donner audience et de trois antichambres. À sa mort en 1609, Christine prend les rênes du pouvoir, profitant de la santé fragile de leur fils Cosme II âgé de 18 ans. Ce dernier est marié à Marie-Madeleine d'Autriche ; l'archiduchesse, descendante des Habsbourg, occupe un rang supérieur à la grande-duchesse. Pourtant, elle partage l'appartement de Ferdinand I^er avec son mari, lequel dispose de moins d'espace que sa femme. À la mort de Cosme II en 1621, une régence conjointe est exercée par Christine et Marie-Madeleine jusqu'à la majorité de Ferdinand II : désormais, tout le premier étage est dévolu aux femmes, qui y entreprennent de grands travaux. Marie-Madeleine multiplie d'ailleurs les antichambres, pour répondre à une étiquette plus stricte, rappelant celle en vigueur à la cour impériale. Enfin, C. Cuneo met en évidence comment l'arrivée à Turin de l'infante d'Espagne, Catherine d'Autriche, qui avait épousé Charles-Emmanuel de Savoie, entraîna l'apparition d'un faste à l'opposé de l'étiquette plus familière de la cour de la duchesse-mère Marguerite de Valois sur une courte période. En effet, l'arrivée de Christine de France dès 1620 à Turin réintroduisit l'influence française (P. Cornaglia). Le cérémonial rigide, mais non exempt d'évolution, de la cour espagnole, de Charles Quint à Philippe IV, est l'objet de l'attention de C. Wilkinson-Zerner. Le roi disposait d'un logis privé, distinct du palais et souvent associé à une église ou une chapelle,

comme à l'Escorial. Cette « invisibilité » des appartements du souverain, associée à la proximité du rituel religieux, contribua à renforcer la sacralité de la royauté espagnole. En Autriche, la situation est inverse. Selon H. Karner, la Hofsburg de Vienne est distribuée en deux appartements affectés l'un à l'empereur, l'autre à son épouse, lesquels communiquent par un espace central : la chambre à coucher conjugale.

Les logis et résidences des Habsbourg sont également abordés à travers ceux de la haute noblesse des anciens Pays-Bas. K. de Jonge présente les résidences des Lalaing, mieux connus par des programmes de fouilles, et celles des Croÿ, notamment leur château de Bruxelles détruit. Grâce à une description inédite, elle restitue précisément le nombre et la situation des pièces privées, et révèle l'existence de la sallette, élément caractéristique de l'appartement bourguignon, qui accueille ici le dîner cérémoniel en public. Ce dispositif se retrouve également dans les résidences des Nassau, mais associé à l'appartement masculin. Toutefois, l'auteur met bien en évidence que les appartements des régentes, comme ceux de Marie de Hongrie, disposent d'une multitude de pièces et d'espaces de représentation, témoignage de leur pouvoir, plus que de leur sexe ou de leur rang. Une fois indépendantes, les Provinces du Nord sont dirigées par un simple *stadhouder*. Afin de rehausser leur statut, Frédéric-Henri, prince d'Orange-Nassau et son épouse Amélie de Solms vont, à travers leurs constructions, multiplier les références aux usages des cours d'Europe et fortement s'inspirer de la mode française (C. Willemijn Fock). Les appartements d'État des dirigeants, avec leur succession identique de pièces et leur disposition symétrique, serviront de modèle à l'élite hollandaise. Toutefois, la séparation entre époux n'étant pas la règle, de nombreuses adaptations sont apportées à la distribution des résidences urbaines et rurales de la noblesse (K. Ottenheym).

Dans les parties germaniques de l'Empire, S. Hoppe souligne la difficulté avant les années 1470 de distinguer l'appartement du prince de celui de son épouse. En Thuringe, C. Hagenguth, en confrontant plan et inventaire du XVII^e^ siècle, parvient à démontrer qu'au château de Veste Heldburg, la séparation homme/femme, constatée dans la vie de cour, s'étend également à l'ensemble du bâtiment, partagé verticalement en deux entités.

Pour bien restituer le contexte européen, N. Senos et J. Hallett s'intéressent à un événement très documenté : le mariage entre Isabelle, sœur de Théodose I^er^, duc de Bragance, et le frère du roi du Portugal, le prince Duarte en 1537. Les espaces intérieurs du palais de Vila Viçosa, retenu pour le déroulement de la cérémonie, furent spécialement aménagés en tenant le plus grand compte du genre des affectataires. F. Persson étudie pour les XVI^e^ et XVII^e^ siècles l'évolution de la conception des appartements royaux à Stockholm et note la progressive séparation entre l'appartement du roi et celui de la reine, initialement disposés symétriquement au même étage. Quant à S. Mossakowski, il s'attèle à la restitution des appartements du roi Sigismond I^er^ de Pologne et de son épouse Bona Sforza au château de Cracovie. L'un et l'autre occupaient chacun une aile du château, que séparait un grand degré installé à leur jonction, tandis qu'une troisième aile, entièrement remaniée dans le style Renaissance, était dévolue à leur héritier. L'Angleterre, cas particulier où le monarque peut avoir le statut de consort et les époux être de confession différente, est en premier lieu évoquée par S. Thurley, à l'époque du règne de Charles I^er^. Ce dernier, marié à une princesse catholique, Henriette-Marie, fille de Louis XIII, chercha à réintroduire des standards moraux plus stricts, en renforçant l'étiquette. Dans les années 1630, son épouse, qui se tenait souvent dans ses appartements, réunit dans sa *presence chamber* ses courtisans. Cette innovation, inspirée probablement des salons parisiens, comme celui que tiendra Madame de Rambouillet, permet à la fois au roi de rencontrer plus simplement des gens en dehors de ses appartements et à des catholiques d'entrer en contact avec lui. Cet usage, dénommé le Cercle, se maintint jusqu'à la fuite d'Henriette-Marie pendant la guerre civile. Lors de la restauration, elle accompagna son fils Charles II à Londres et commanda la construction à Somerset House d'une nouvelle aile, contenant des pièces spécialement destinées à accueillir le cercle de la reine, lequel se fixa ensuite dans sa *drawning room*. Désormais cet espace, dont le plus grand exemple est aménagé à Hampton Court en 1689, accueille, dans les appartements des deux souverains, les épisodes publics de la vie de cour britannique. E. Cole s'attarde sur la période précédente, l'époque jacobéenne, et la distribution de l'appartement d'État, sujet d'autant plus intéressant que nombre de châteaux royaux ont perdu leurs aménagements datant du début du XVII^e^ siècle. La présence d'un couple royal, succédant au long règne d'Elisabeth I^er^, entraîna la création d'appartements doubles, y compris dans les résidences princières, comme Hatfield House ou Audley End, susceptibles d'être fréquentés par les souverains lors de leurs déplacements ; de même, l'auteur met en évidence l'apparition de la *bed chamber*, parfois doublée comme à Apethorpe Hall. Pour l'Écosse, C. Mac Kean raisonne non pas en appartement féminin ou masculin mais en logis dévolu au monarque ou au prince consort ; progressivement non seulement les appartements vont se séparer et occuper chacun une aile du *piano nobile* comme à Linlithgow, mais encore, comme à Stirling, occuper la même surface, soulignant un principe de parité avant l'heure. Pour les reines douairières, l'auteur note la présence d'un espace privé, accolé à l'appartement royal, afin de pouvoir s'isoler de la vie de cour.

La distribution en France est abordée à travers cinq contributions. Tout d'abord, A. Gady s'intéresse à trois espaces royaux : les appartements du roi, de la reine et de la reine-mère. Au Château Neuf de Saint-Germain-en-Laye, il constate que pour la première fois le souverain et son épouse disposent exactement des mêmes espaces autour d'une grande salle centrale. Au Val-de-Grâce, Anne d'Autriche choisit pour son palais une enfilade de sept pièces se commandant axialement, ambitieuse disposition jusqu'alors inusitée en France. Enfin, à Versailles, Louis XIV dispose de quatre appartements ; une telle démultiplication des espaces réservés au suzerain est un trait typiquement français. A. Cojannot s'attache à une commande passée en juillet 1610 par Marie de Médicis pour le château de Vincennes, afin d'y loger les enfants royaux mineurs. Il s'agit d'un château neuf comprenant deux corps de logis symétriques reliés par un pavillon central et comprenant deux galeries en retour. Le projet initial, réduit de moitié, connut un début d'exécution. On sait gré à l'auteur de mettre en lumière ce chantier mal connu et dont l'identité de l'architecte demeure toujours énigmatique. N. Courtin confronte 24 hôtels parisiens avec 55 inventaires mobiliers : outre l'inégalité spatiale entre appartement masculin ou féminin, il remarque une différence notable dans la valeur du mobilier. R. Bouttier s'attèle à la question des bains d'Anne d'Autriche. Régente pendant huit ans, elle modifie la composition et le décor de ses appartements pour les adapter à sa nouvelle dignité. Les pièces de bains apparaissent au Palais Royal, dans le projet de Mansart pour le Val-de-Grâce : Anne d'Autriche suit la mode des bains privés lancée au sein de la société galante parisienne. Au Louvre, les appartements de la reine-mère sont embellis : Lemercier crée ici une forme nouvelle de chambre des bains en fusionnant le cabinet et le cabinet des bains, pièce qui constitue le point d'orgue du parcours de l'appartement. L'importance de la chambre des bains se retrouve au château de Maisons, présenté par B. Vivien : placée au sous-sol, elle

est directement reliée à l'appartement de René de Longueil occupant le rez-de-chaussée.

Grâce à ces riches contributions, les usages sociaux propres aux logements du couple royal se dégagent à l'échelle européenne. La séparation des logis masculins et féminins, lesquels préservent certaines apparences égalitaires, s'avère être la règle ; quant à leur distribution, elle s'adapte au statut de l'occupant, par exemple roi ou prince consort en Angleterre, reine ou reine-mère en France.

Julien Noblet

1. J. Guillaume (éd.), *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance,* Paris, Picard, 1994 (c. r. *Bull. mon.,* 1995-1, p. 94-95).

Architecture urbaine et rurale

Bénédicte Renaud-Morand, *Les villes en Auvergne. Fragments choisis*, Lyon, Lieux Dits Éditions, 2014, 27 cm, 176 p., 191 fig. en n. et bl. et coul., cartes, schémas, 1 index (noms de lieux et de personnes). - ISBN : 978-2-36219-098-8, 24 €.

(*Cahiers du patrimoine,* 109)

Comment donner les clefs permettant de comprendre l'évolution des villes d'une province depuis la fin du Moyen Âge ? À cette question classique, il est beaucoup de réponses possibles. B. Renaud-Morand a choisi une voie originale, qu'exprime le sous-titre de son livre, *Fragments choisis*. L'auteur n'a pas entendu écrire une histoire exhaustive des villes de la région Auvergne, qui aurait demandé un très gros volume, voire plusieurs. Forte d'une longue expérience de terrain, qui lui a donné une grande familiarité avec la morphologie des agglomérations de la région, elle a préféré livrer une série de points de vue (les « fragments ») : ils mêlent des approches à hauteur de vue du piéton pérégrinant dans les rues des villes et un regard en surplomb, proposant un examen de leur développement sous l'angle des grands débats qui ont accompagné cette histoire depuis le XVIIIe siècle.

Cette façon d'aborder les questions complexes de l'urbanisme et de l'habitat à travers un principal angle d'approche avait déjà pu être appréciée à la lecture de son *Riom* (2007) (c. r. *Bull. mon*., 2010-1, p. 113-114), qui offrait une appréhension de l'architecture domestique médiévale de cette ville au travers des questions de circulation et de distribution. Ici, à propos d'un vaste échantillon de 91 agglomérations réparties dans les quatre départements de la défunte région Auvergne, l'auteur enchaîne des allers et retours permanents entre la théorie et la pratique, en observant quels furent les acteurs et les effets de leurs décisions obtenus sur le court ou le long terme. Loin de proposer une somme de monographies pour étayer une entreprise de synthèse, B. Renaud procède par tranche d'analyse, à la recherche des caractères saillants de la ville auvergnate, vellave et bourbonnaise. Cinq angles d'observation sont proposés dans deux parties aux titres quelques peu mystérieux : « Ouvrir le labyrinthe » et « Emplacements d'édifices, extension des villes ».

La première a d'ailleurs plus de cohérence, puisqu'elle traite en grande partie des processus mis en œuvre dans le tissu urbain pour l'aérer, l'ordonner, le régulariser, puis des contraintes imposées à cet effet aux particuliers, et enfin de quelques figures de composition urbaine qui résultent de cette volonté d'aménagement. Le point de départ est une caractérisation de la ville d'Ancien Régime en Auvergne, notamment la ville médiévale, par son aspect labyrinthique, où règne la ligne courbe et qui ne recherche ni la monumentalisation des perspectives intérieures, ni la régularité du traitement des fronts de voies publiques ; elles se composent « d'îlots déchiquetés » et la composition asymétrique y règne. Cette morphologie serait un invariant, largement représenté dans tout l'ancien Languedoc. L'auteur n'ignore pas pour autant que toutes les villes de son champ d'observation ne répondent pas à cette figure : Montferrand et Riom présentent au contraire une grande régularité du système viaire et une homogénéité marquée du traitement des façades. Il reste que ses analyses mettent utilement en perspective les conceptions visant, à partir de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, à transformer radicalement le « labyrinthe » par les procédures d'alignement, les percées, les tentatives de régularisation des lignes des toitures et des balcons, les dégagements des monuments et des nouveaux édifices publics. En vis-à-vis, l'auteur décrit le développement des contre-feux progressifs que furent les souhaits de protection des tissus anciens : il fait alors la généalogie de l'acclimatation en Auvergne des notions de pittoresque (à préserver), puis de patrimoine. Changent les regards et passent les modes : le « labyrinthe » devient un objet d'étude et un bien commun à mettre en valeur. Quand l'engouement pour la régularité cède le pas – ou doit largement composer avec le souci du patrimoine –, s'ébauche une histoire du goût et la montée en puissance de la prégnante préoccupation d'historicité.

L'auteur souligne aussi le retentissement rapide des « mesures parisiennes », dont les réglementations sur le curetage des îlots ou l'éclaircissement furent imitées dans des délais assez brefs. Il excelle à débusquer les fruits de ces conceptions ou de ces imitations dans des formes urbaines anodines : ainsi du traitement des angles par des « tours » majestueuses imitant l'architecture hausmannienne. Si l'effet monumental est manifeste à Vichy ou au Mont-Dore, il était moins évident à Aurillac, Châtel-Guyon ou Montluçon. Cette attention portée à la fois aux vues d'ensemble et aux détails de mise en œuvre, outre qu'elle met en lumière l'implication des divers niveaux de décisions, administrative et privée, a l'intérêt de fournir des explications à des figures banales, dont les racines ne sont pas aisément et immédiatement identifiables.

En ce qui concerne les acteurs, l'auteur souligne combien, durant une grande partie du XIXe siècle, les projets des édiles furent limités par un strict respect du droit de propriété, dont les préfets se faisaient les protecteurs. À propos du traitement des carrefours et du soin apporté aux angles, ses observations portant sur la micro-topographie posent la question de la participation consciente des citoyens à la composition urbaine, interrogation qui revient plusieurs fois au fil du discours. Est alors souligné combien il est encore malaisé de discerner le pourquoi de l'acceptation ou du refus des impulsions exogènes, et tout autant les raisons de la rémanence de certaines décisions, qui ne se réaliseront que dans un temps très long, parfois plus d'un siècle, comme au Mont Dore ou à Riom. L'auteur propose à cet égard d'identifier des comportements stables, qui paraissent faire défaut à l'urbanisme contemporain : la confiance dans l'avenir (de leur ville et de la justesse des projets) manifestée par des élus tout à la fois ambitieux et modestes, mais aussi la fidélité de la population à des choix qu'elle a fait siens et à la réalisation desquels elle collabore par ses décisions propres. Il est vrai que cet état d'esprit n'est probablement possible que dans des agglomérations denses, en ordre continu, où le sentiment de communauté est vif.

La deuxième partie semble plus hétérogène, qui mêle l'observation des procédés de mise en valeur de monuments – de la gare au monument aux morts de la Première Guerre mondiale – à celle des processus dictant l'extension des villes,

telle qu'elle fut pensée… et telle qu'elle s'est plus ou moins spontanément réalisée.

Y sont repris certains thèmes, tel celui de la place de la mairie dans les nouvelles ordonnances, ou bien du rôle clef de la gare dans le tracé de nouveaux axes magistraux. B. Renaud invite ici à identifier les causalités : les préoccupations se modifiant, il n'est plus évident pour un contemporain de saisir le sens du choix passé d'un site ou d'une composition. Afin de démêler l'écheveau des causes qui animèrent les débats et orientèrent les choix, l'enquête régressive conduit à se pencher sur le cadre administratif de l'époque considérée, sur l'impact des impératifs économiques (ceux du marché immobilier et ceux impulsés par la démographie) et aussi sur l'histoire des mentalités.

L'importance de l'extension des villes à partir du début du XX^e^ siècle incite enfin l'auteur à examiner les effets des réglementations successives élaborées au plan national : il pointe leur retentissement local, souligne le relatif échec des visées organisatrices, mais donne un tableau vivant des débats entre les partisans d'un zonage et ceux qui souhaitaient une croissance plus organique, plus compatible avec le legs du passé. Bien que l'auteur s'interdise, en historien, de prendre parti sur les résultats, on ne peut s'empêcher de méditer sur ce qu'eût pu être un développement mieux maîtrisé, comportant moins de coupures et plus strict quant à la multiplication des constructions en ordre discontinu, qui ont fait éclater la cohérence de la ville, parfois « tué » la rue, et dissous l'esprit de communauté. Près du terme de son examen, B. Renaud ne peut s'empêcher de s'exclamer : « Comment faire la ville avec autant de vide » ?

Que retenir de ce petit livre intelligent, qui répond bien à son titre ? Ces *Fragments choisis* sont stimulants et d'une lecture agréable, même si – mais l'auteur nous avait averti – il s'agit d'un essai et non d'une synthèse. Bien qu'il foisonne de faits parlants, le lecteur n'acquiert donc aucune certitude sur les modalités précises du développement des villes d'Auvergne. Il garde néanmoins en mémoire toute une série de clefs de lecture dont il sera intéressant de valider le caractère opératoire sur le terrain. Il est aussi, et surtout, une sorte de discours de la méthode appliqué : il sera indéniablement une contribution très utile à la réflexion des auteurs qui s'attacheront, à l'avenir, à l'écriture d'une monographie urbaine, en Auvergne ou ailleurs.

Pierre Garrigou Grandchamp

Catherine Toscer et Jean-Jacques Rioult, (dir.), *Architecture rurale en Bretagne. 50 ans d'inventaire du patrimoine,* Lyon, Lieux-dits Éditions, 2014, 22 x 24 cm, 324 p., 472 fig. en coul., cartes, schémas, index des noms de lieux, glossaire. - ISBN : 978-2-36219-098-8, 27 €.

Un bilan, une conclusion ? 50 ans de recensement d'un domaine que la Commission d'Inventaire de Bretagne avait investi prioritairement lorsque le service avait été créé en 1964 au Ministère de la Culture, premier de la famille avec celui d'Alsace. André Mussat avait voulu que la première enquête sur le terrain porte sur le canton de Carhaix-Plouguer réputé le plus enclavé, le plus « rural » et le mieux conservé. Mais aussi le plus dangereusement menacé par les mutations économiques et sociologiques qu'entraînait *la fin des paysans* annoncée et bientôt observée par Henri Mendras (1967).

L'ouvrage qui parait aujourd'hui illustre la quasi-totalité du territoire breton qui a été parcouru pendant un demi-siècle par des équipes de plus en plus expérimentées pour aborder ce domaine étranger aux historiens de l'art. Le résultat est très convaincant : l'ouvrage à la fois beau, sans céder au pittoresque, et intelligemment analytique, ne devrait décevoir ni le grand public, ni les historiens du bâti. Mais peut-être les historiens de la Bretagne car, curieusement, l'historiographie y est absente. Pourtant géographes, ethnographes et historiens s'étaient intéressés au sujet depuis le milieu du XIX^e^ siècle, depuis les textes de l'Académie Celtique et les images la Galerie Armoricaine. Dans les années 1970, l'étude de cette architecture rurale était partagée entre deux jeunes institutions et deux approches : l'Inventaire d'une part et le musée des Arts et Traditions Populaires (ATP) d'autre part. La collection de monographies régionales d'architecture rurale éditée par Berger-Levrault sous le patronage des ATP utilisait les relevés d'architectes exécutés pendant la Seconde Guerre mondiale par les « chômeurs intellectuels » de Vichy. L'entreprise annonçait mais l'édition concurrençait l'Inventaire dont la publication reposait sur de récentes enquêtes de terrain couvrant l'ensemble du patrimoine cantonal ; donc différence d'échelle et de contenu. Les conflits de frontière n'ont pas manqué, ponctués d'interventions extérieures parfois un peu aigres. Puis au début des années 1980 l'Inventaire général qui se fondait sur la cohérence d'un territoire a fait place aux inventaires thématiques consacrés aux « nouveaux patrimoines » techniques ou communautaires. En 2006, le rattachement de l'Inventaire aux Régions a réorienté les objectifs. Cette publication témoigne de ces évolutions et dans la mesure où elle inclut le manoir ou encore les petits ponts dans la catégorie rurale, elle revient à la « territorialité » ; mais il manque à une approche territoriale les villages et leurs chapelles…

Sur le plan technique, l'édition se distingue par un format oblong adapté au type de patrimoine traité : « horizontal ». Les photos en noir et blanc des premières enquêtes ont été complétées par des prises de vues en couleur récentes ; peut-être aurait-on pu dater les photos qui s'échelonnent sur une cinquantaine d'années. Celles de la décennie 1960 prises à la chambre étaient alors retouchées pour en effacer les tas de fumier et les poteaux électriques ! D'où une vision un peu idéalisée. L'abondance, comme la pertinence, de ces illustrations est impressionnante et les légendes commentées qui accompagnent chaque image et en souligne le ou les points forts, facilitent une lecture riche et confortable. Tout comme les cartes qui, en début de chapitre thématique, situent sur un fond régional (hélas muet) les photos pour en préciser la localisation. Les sources topographiques anciennes, les cartes navales ou militaires, les terriers et cadastres, sont très bien reproduits et commentés. On aurait pu ajouter des cartes géologiques pour représenter la complexité du sol que révèle la diversité des matériaux ; ceci d'autant plus que l'ouvrage le rappelle, les matériaux étaient toujours pris sur place, au moins jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle.

L'ouvrage s'organise en deux parties principales, chacune subdivisée en 4 chapitres. Dans la première, « *La construction du paysage rural* », le 1^er^ chapitre examine l'évolution du paysage, de ses 39 ensembles répertoriés par les géographes. Et il analyse le rapport entre le sol et le bâti en fonction notamment du statut foncier de l'exploitation agricole (propriété réelle, fermage, domaine congéable…). Les auteurs observent les continuités historiques (mottes féodales réutilisées), les systèmes de clôtures, les circulations (chemins et ponts). Suit une étude sur le manoir rural, ses fonctions agricoles, l'historique de ses implantations, son statut juridique (jamais tout à fait clarifié), ses éléments distinctifs (portail, chapelle, logis à étage carré). Le 3^e^ chapitre examine les fonctions de chaque élément de l'exploitation rurale : logis simples ou mixtes (animaux et hommes), stockage des récoltes ; c'est ici que sont traitées les particularités locales, ainsi l'avancée d'une aile en façade (dite *apoteiz* ou *kuz taol*) en Léon ; également les spécificités architecturales

provoquées par les techniques de l'artisanat rural, maisons de toiliers, bassins à rouir le lin ou chanvre. Une tentative de définition des types est alors esquissée : système à cour ouverte, maisons en bande, jusqu'à la ferme modèle construite par le grand propriétaire au XIXe siècle (ferme Lariboisière en pays de Fougères). Vient enfin, en 4e chapitre, l'étude de la construction organisée par matériau : le végétal, la pierre, le bois en structure et la terre. Le végétal (ajonc) relève d'un archaïsme et ne concerne que des abris précaires. La pierre est utilisée en pierre de taille, en moellons plus ou moins assisés, en orthostats, en piliers ; avec parfois exploitation polychrome des variations de coloration du schiste ou du granit. Les joints à la chaux qui assurent une meilleure étanchéité des murs n'apparaissent qu'au XIXe siècle avec l'arrivée du chemin de fer (et peut-être un peu plus tôt, grâce au canal de Nantes à Brest). On notera que les maisons rurales étudiées ici ne sont jamais recouvertes d'enduit, contrairement aux maisons des bourgs et des zones côtières. Le minéral en couverture est traité rapidement : l'ardoise reste longtemps un luxe, traitée à pureaux décroissants en Finistère et parfois pourvue de lignolet en Ille-et-Vilaine. On ajoutera que l'ardoise de Sizun, schiste élégant à moirures dorées, est complètement absente de l'architecture rurale traditionnelle. Elle devint très à la mode dans les années 1960-80, utilisée par les constructeurs et les restaurateurs mais donne dès aujourd'hui des signes de décomposition précoce que les anciens avaient peut-être observés.

Le bois est traité tant dans la pratique du pan-de-bois que de la charpente. Courant dans toutes les villes de Bretagne, l'usage du pan-de-bois en milieu rural reste circonscrit à l'Ille-et-Vilaine où il est hourdé de terre. Les charpentes sont en grande majorité à fermes et ne présentent pas de particularités régionales. La terre enfin : utilisée sans structure de pans-de-bois, elle est la plupart du temps banchée en « levées » bien lisibles en élévation, constituées de bauge, de la terre malaxée. Plus rarement, elle est mise en œuvre en petits moellons, ceux-ci parfois traitée en « caillebotis » décoratifs disposés en lits ou en arêtes de poisson.

Le végétal en couverture fait l'objet d'un sous-chapitre. La paille de seigle ou de froment a cédé la place à la tuile mécanique venue d'abord d'Angleterre, introduite dès la seconde moitié du XIXe siècle en Finistère mais un siècle plus tard en Morbihan ; les photos des premières campagnes de l'Inventaire en font foi. La fréquente et très lisible modification des pentes de toits qui ont du être relevées pour assurer la bonne tenue de la tuile ou de l'ardoise lors de ces transformations, n'est pas ici signalée. Le chapitre des matériaux se termine par l'observation des réemplois fréquents depuis la fin du XVIIIe siècle d'éléments ornés, encadrements de baies ou lucarnes, démontés dans les châteaux ou manoirs voisins des XVIe-XVIIIe siècles.

La seconde partie traite précisément de la maison elle-même. Ses quatre chapitres abordent successivement la maison comme affichage d'une identité ; la maison comme lieu de vie ; les systèmes de clos et de cloisonnement dans la maison ; enfin les changements de fonction. Le 1er chapitre insiste sur les marqueurs sociaux. D'abord la forme de la maison : la maison-tour adopte le logement en étage, signe de vie noble au contraire de la maison basse. Les escaliers en demi hors-œuvre sur l'une ou l'autre des élévations soulignent ce caractère. La distinction sociale est confirmée tout au long des XVIe-XVIIIe siècles, avec une grande continuité, par les rangées de boulins, les décors des portes en accolades et les lucarnes ornées, notamment au pays des Faluns en Ille-et-Vilaine. Les inscriptions signalant la qualité de l'habitant, fréquentes surtout au XVIIe siècle, se perpétuent jusqu'au milieu du XIXe siècle. Les observations consacrées au mode de vie traitent principalement des grandes souches de cheminées de pierre plus (autour de Fougères) ou moins ornées. Les éléments étudiés ici appartiennent plutôt aux manoirs qu'aux simples maisons. On notera que les dispositifs intérieurs pour l'alimentation sont à peu près les mêmes dans toute la France : ainsi le « potager » placé sous la fenêtre de la façade sud et proche de la cheminée, se retrouve identique au fin fond de l'Auvergne. Ceci est vrai également pour les saloirs, dit ici charniers, les étagères à vaisselle et les éviers, dispositifs qui n'existent à vrai dire que dans les manoirs et les maisons de maître. En revanche, le mobilier de bois formant ensemble continu, le « front des armoires », est propre aux maisons rurales bretonnes du XIXe siècle avec des particularités locales (au Cap Sizun en Finistère). Enfin, le chapitre consacré à la clôture des baies et les cloisonnements intérieurs met en évidence quelques particularités constructives comme les fusées, dites aussi barasseaux ou quenouilles, bâtons entortillés de paille et de terre qui constituent les plafonds. Les grilles de protection des baies relèvent de modèles nationaux, soit en fer plat découpé soit en vergettes à nœud renflé ; de même les vantaux de portes à panneaux ne présentent aucun caractère local. Le dernier chapitre traite des mutations fonctionnelles de la maison au XXe siècle, la ferme devenue usine, ou la télé installée dans l'ancien lit-clos ….

Ce que ne dit pas cet ouvrage-bilan, dont ce n'était pas le but, c'est que ce patrimoine rural a bien survécu. Les altérations, ravageuses dans les années 1960-1970, ont été freinées et même stoppées par les changements de fonction. La mode des résidences secondaires a été à la fois la cause et la conséquence de ce sauvetage : l'arrivée des allogènes, dont nombre d'Anglais, a interrompu les transformations drastiques qu'opéraient les agriculteurs au nom de l'hygiène et sur les conseils des Directions départementales de l'Agriculture.

Si on célèbre ici la beauté, la diversité des images et la clarté des propos, on peut exprimer quelques regrets : que les îles n'aient pas été prises en compte, tant au Nord (Bréhat et Batz), à l'Ouest (Ouessant et Sein) qu'au Sud (Belle-Ile et Groix), alors qu'elles présentent des particularités notables. Trop peut-être ? Une question encore : quelle a été, en Bretagne côtière au moins, l'influence des ingénieurs militaires très présents dans la presqu'île à partir du début du XVIIIe siècle et dont l'intervention dans l'architecture religieuse et civile, celle des villes et des grandes demeures, est avérée ? Les maisons bien ordonnancées du Finistère, avec leur bandeau d'étage, ne leur doivent-elles rien ?

Dernier point : la bibliographie est un peu courte, voire lacunaire et les rares notes sont rejetées en fin de volume ; l'érudit ici ne trouvera donc pas tout à fait son compte.

Françoise Hamon